

S O M M A I R E

Le dossier	1 à 4
La Mairie	5 à 9
BD	7
Le Conseil	10-11
Reflets de vitrine	11
Bric-à-brac	11 et 15
Au-delà des thuyas	12 à 14
Il faut le savoir	16

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction ou des cadres de la Mairie (cf liste ci-dessous).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Comité de rédaction :
Alain Dreier (AD)
Catherine Graf (CG)
Roger Jaccard (RJ)
Françoise Joliat (FJ)
Jean-Claude Kormann (JCK)
René Lindenmeyer (RL)
Melik Özden (MO)
Denis Soulier (DS)

Pour la Mairie :
Elena Giaro (EG)
responsable du service social
André Marostica (AM)
responsable du service technique
Suzanne Oguey (SO)
déléguée au développement durable
Geneviève Paganì (GP)
responsable de la communication
et des relations publiques
Mario Rodriguez (MR)
secrétaire général adjoint

Maquette :
Pascal Gachet
Impression :
Imprimerie G. Chapuis SA

L'édito

Dans notre Commune, nous nous disons "Bonjour"

Lors de mes récentes interventions, à Noël et à l'apéritif communal, j'ai insisté sur les relations entre communiens. Le temps est devenu une denrée rare. Chacun court à ses obligations, nos activités nous occupent et nous demandent plus chaque jour. Pourtant, il est important de savoir s'arrêter quelques instants pour prendre le temps de parler à son voisin.

J'aimerais ici remercier toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour notre Commune : qui la font vivre en organisant des manifestations, en participant activement à la vie des sociétés locales ou tout simplement en participant aux manifestations communales.

Ces manifestations communales sont des moments privilégiés de rencontre, d'échange d'idées qui nous font dire : "Je me sens bien dans ma Commune !"

En prenant le temps et en disant tout simplement "bonjour" aux gens que nous croisons sur les chemins de notre localité, nous découvrirons peut-être une relation inattendue. Un bonjour sous la forme d'un sourire, d'un échange de parole ou d'un petit signe d'amitié. Ne serait-ce pas là, la plus belle entrée en matière entre les plus anciens habitants et les nouveaux arrivants et également entre les jeunes et les moins jeunes ? Ce "bonjour", j'en suis certain, faciliterait les relations intergénérationnelles dont les difficultés nous sont rapportées. Il sera également une marque de respect de l'autre. Alors "Prenons le temps de nous dire... BONJOUR !"

Actualités de 2010

Ne pouvant rester impassible devant le malheur qui a frappé le peuple haïtien en ce début d'année, le Conseil administratif a pris la décision de verser sur le compte de la Chaîne du Bonheur, un montant de Frs 5.- par habitant. Ce

jour là, la Commune comptait 4'132 habitants ce qui représente la somme de Frs 20'660.-. Ce soutien financier sera votre contribution à cette région du monde complètement sinistrée.

Intéressons-nous aux projets de développement de notre Commune :

- Suite de la remise en état de nos fontaines.
- Mise en valeur de notre village par un meilleur concept floral.
- Poursuite du projet de réaménagement de la place du village et d'un parking dans le périmètre des immeubles gérés par la Fondation du logement.
- Suite du développement de la zone PAC Bernex-Est et de sa pénétrante verte. Le tout lié à l'arrivée du tram à la Croisée de Confignon qui est planifiée pour la fin 2011.
- Lancement du concours d'urbanisme (sous forme de mandat d'études parallèles) concernant le développement de la zone des Cherpines.
- 3ème phase de la renaturation de l'Aire entre les ponts de Lully et des Marais. Ce projet piloté par le canton concerne des travaux exécutés entièrement sur notre territoire.
- Début des travaux de réfection de l'école de Confignon pour le traitement de la carbonatation. L'amélioration de l'isolation thermique ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture seront également réalisées.

Suite des projets en cours :

- Mise en service d'une structure de famille d'accueil.
- Poursuite de l'amélioration de l'éclairage public.
- Concours architectural pour la construction d'un immeuble intergénérationnel à Cressy.
- Toujours à Cressy, concours architectural pour la construction d'un

immeuble de logement en collaboration avec la fondation Emile Dupont.

- Sécurisation des piétons sur la route de Soral et le chemin de Carabot.
- Suite de l'équipement de terriers pour promouvoir le tri correct des déchets.
- Implantation de bancs sonores sur la commune, un projet porté par le Fonds de décoration.
- "Rousseau 2012", projet primé de l'association "Le Nez dans le ruisseau" dans le contexte de la célébration européenne du 300ème anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau.

Pour terminer, un rapide coup d'œil à la situation financière de notre Commune dont vous trouverez plus de détails dans la rubrique Conseil municipal de ce numéro.

- Budget des investissements 2010 : Frs 2'625'000.-
- Budget de fonctionnement 2010 : Frs 11'345'952.-
- Dette publique communale : Frs 23'000'000.-, il est à noter que cette année, nous avons pu rembourser Frs 1'700'000.-.

La croissance de notre Commune, notamment au travers des PAC de Bernex-Est et des Cherpines, doit impérativement s'accompagner d'un développement économique, culturel et de sports-loisirs. Il est du devoir des autorités communales de veiller tout particulièrement à la mise en place soignée de tous ces projets d'aménagements. Confignon est probablement à un tournant de son histoire. Notre commune doit offrir à ses habitants une qualité de vie mais également une attractivité économique pour de futures entreprises et notre vision pour l'avenir doit prendre en compte tous ces facteurs. Mais tout cela ne pourra se faire qu'avec vous !

Alain Dreier, Maire

Voyages en zigzag

Historique du fonds de décoration

C'est en 2004 qu'au sein de la Commission de la culture est née l'idée de créer un fonds de décoration.

Promouvoir la décoration et la mise en

valeur des édifices publics, des rues, des places et des sites communaux, soutenir la création artistique en général nous apparaissent comme des tâches communales fondamentales. L'action d'un fonds de décoration devait permettre d'embellir le cadre de vie des communiens et de mettre à leur disposition des œuvres artistiques inaccessibles pour tout un chacun. Son

objectif était aussi de permettre à tous nos concitoyens de connaître et expérimenter des pratiques artistiques de leur siècle, de s'ouvrir à des formes d'art nouvelles, et par là de promouvoir l'appropriation de la nouveauté, l'ouverture d'esprit, la tolérance et la capacité de façonner son goût propre.

suite en page 2

dossier

Voyages en zigzag

dossier

suite de la page 1 C'est donc en nous inspirant d'expériences faites dans d'autres communes que nous avons finalement proposé au Conseil municipal la création de ce fonds, dont le règlement a été approuvé le 5 avril 2005 et qui présente les principales caractéristiques suivantes:

- Le fonds est alimenté par une somme inscrite au budget chaque année, représentant une somme de 3 francs/habitant de la commune. Il peut également faire l'objet de dons ou de legs.
- Le capital ainsi constitué est mis à la

disposition du Conseil administratif pour l'achat ou la réalisation d'œuvres artistiques, ou pour l'organisation de concours de décoration.

- Une commission consultative donne les préavis nécessaires au Conseil administratif sur l'opportunité d'acquérir une œuvre, de procéder à une décoration ou à un aménagement artistique, mais aussi sur la procédure à suivre pour concrétiser un projet. Elle est composée du conseiller administratif en charge de la culture, de deux conseillers municipaux ayant des connaissances ou une sensi-

bilité artistique désignés par le Conseil municipal et de deux membres experts issus des milieux artistiques.

Le Conseil administratif a donc nommé deux experts:

Madame **Sophie Costes**, conservateur en charge de la collection au Musée d'Art Moderne et Contemporain de Genève; immergée dans les formes artistiques du moment, elle connaît tout aussi bien les artistes contemporains que la manière de s'adresser au public.

Monsieur **Erwin Oberwiler**, architecte, collectionneur, passionné d'art contempo-

rain; au travers de la construction et de la décoration de plusieurs bâtiments scolaires dans la commune de Lancy, il a acquis une très grande expérience de la manière d'introduire l'art dans le contexte des communes.

Françoise Joliat, conseillère administrative en charge de la culture, **Lillia Marini** et **Sylvie Jay-Delattre**, conseillères municipales et **Mario Rodriguez**, secrétaire général adjoint, sont en outre les membres de l'actuelle commission.

Françoise Joliat

L'AIRE DU TEMPS

Culture: Expositions 2010

Cette année et dans la continuité de la politique culturelle, vous pourrez découvrir de nouveaux artistes en mai et en septembre:

du 21 mai au 5 juin,
Madame Mottier-Beltrami
exposera ses peintures

du 3 au 19 septembre,
les œuvres de feu
M. Maurice Blanchet.

Ces expositions se tiennent toujours dans le bâtiment annexe de la Mairie, ch. de Murlaz, et consacrent des artistes confignonnais.

Si vous voulez découvrir les œuvres de Mme Mottier-Beltrami, suivez le lien www.daisymottier.ch.

Bonne découverte et à bientôt!

La Mairie



2008: L'émergence d'une idée... implanter des bancs

Attentifs aux attentes des autorités locales qui souhaitaient retrouver un "centre" au village de Confignon, nous avons réfléchi sur cette question de centre. Dans cette géographie complexe, où pourrait-on placer le centre du village?

La réponse qui s'est imposée à nous consiste à démultiplier ce centre. Nous proposons donc d'installer plusieurs bancs publics dans le village de Confignon. Chaque banc serait dès lors comme un centre et reprendrait les fonctions sociales d'un centre de village mais à plus petite échelle et constituerait un endroit qui serait selon nous plus adapté à la topographie actuelle de Confignon.

Où poser ces bancs?

Nous avons découvert, sans grande surprise, que des signes d'histoire étaient encore très présents comme dans beaucoup de villages, à travers les noms ancestraux, légendaires donnés aux chemins, aux ponts, aux rivières: chemin de Chantepoulet par exemple...

Les habitants de Confignon ont tous emprunté ce chemin, passé du temps dans ces endroits, mais combien d'entre eux savent que ces lieux-dits relèvent de l'histoire locale ou de la légende? Nous proposons de révéler ces "endroits" en apposant comme une borne, une stèle non pas pour commémorer des lieux mais pour faire écho à l'Histoire.

Proposer des points de vue

Ces bancs seraient disposés de façon à proposer différents points de vue de Confignon: devant un bâtiment, un arbre, un détail d'architecture, une rivière, un caillou...

Nous nous accordons le droit de modifier ou non la vue du spectateur assis sur le banc, par le biais de différentes interventions plus ou moins importantes:

- modification de la couleur des réverbères
- peinture faite de graviers au sol
- peinture murale
- ajout d'objets à regarder au loin
- banc pivotant
- banc sonore
- banc "didactique" qui proposerait une explication sonore d'un lieu "historique" du village
- banc lumineux
- banc placé au bord de la rivière dans l'idée de se rafraîchir les pieds

- banc disposé dans une pente

Avec ces bancs, nous désirons offrir:

- des points de vue
- des sièges pour un spectacle musical ou autre
- des aires de repos
- des aires de discussion et de rencontre
- des lieux de mémoire

Tous ces bancs proposent un parcours à l'intérieur du village

Bien sûr, ce "parcours" pourrait avoir des développements pédagogiques, comme la découverte du passé, de la trace des anciens ou du moins proposer une métaphore de cela.

Notre idée était de réagir aux premières impressions que nous avons eues en découvrant Confignon, de composer notre propre parcours dans le village.

Nous aimerions, tout en y prenant plaisir, nous atteler à lier tous ces éléments historiques qui cohabitent sans avoir forcément grand chose à faire ensemble.

Autrement dit, travailler sur des liens, des ponts entre des cultures, des états d'esprit, des styles et des temps différents.

Denis Savary - Anne Rochat

Evolution d'un projet artistique

Genèse d'une idée force

Suite à la création du Fonds de décoration, ses membres ont entamé une réflexion concernant les différentes pistes en vue de la réalisation d'une décoration artistique communale. Plusieurs idées ont émergé

dans un premier temps: création d'une œuvre artistique dans le parc de la Mairie, dans l'enceinte de l'école de Confignon... Un travail de dégrossissement et d'identification de ces idées riches a été nécessaire.

Très vite, les membres du Fonds ont opté pour le concept, l'idée force, qui devait conduire l'ensemble de la démarche et du projet jusqu'à son aboutissement.

Constatant que la commune présente une géographie spécifique marquée par la cou-

pure de la route de Chancy entre le quartier de Cressy et le reste de la commune, par la césure de l'Aire entre la Plaine de l'Aire et le centre de la commune, par la coupure psychologique que peut représenter la pente du coteau par rapport au reste de la commune, les membres du Fonds se sont peu à peu rendus à l'évidence du principe fondateur du projet: l'œuvre, ou les œuvres artistiques devaient permettre de recréer du lien entre ces différents lieux

suite en page 3

dossier

Voyages en zigzag

suite de la page 2

dispersés sur un vaste territoire communal au gré de contraintes physiques entravantes. Le fil conducteur était trouvé. Il s'agissait dès lors de trouver un ou des artistes pour la réalisation d'une œuvre suivant cette idée.

Travail des artistes

Sur la base des propositions des experts de la commission, à savoir Madame Sophie Costes et Monsieur Erwin Oberwiler, deux artistes ont été sélectionnés par le Fonds de décoration : **Denis Savary et Anne Rochat**¹⁾. Ceux-ci se sont alors penchés sur une question primordiale : quels éléments pertinents choisir pour créer ce lien entre les différents lieux de la commune ? Dans un premier temps, leur travail a consisté à faire connaissance avec Confignon.

Leur souhait était également de pouvoir générer une participation active des habitants. Leur tâche s'est ainsi concentrée sur la recherche d'une expérience artistique pouvant mêler ces deux éléments. Les multiples promenades qu'ils ont effectuées à travers notre vaste commune à la recherche de son histoire et de lieux signifiants ont conduit les artistes à développer une œuvre autour du "banc". Banc pour s'arrêter, banc pour se reposer, banc pour contempler...

Le banc comme base de l'œuvre

A partir de ce choix, les artistes ont imaginé la réalisation d'une série de bancs à implanter sur l'ensemble de la commune. Les lieux choisis caractérisaient des lieux ou des regards insolites : pose d'un banc dans l'eau qui s'écoule dans l'Aire, pose d'un banc sur une pente raide... Ces bancs devaient être accompagnés d'éléments artistiques complémentaire afin d'alimenter l'œuvre générale (une éolienne, un bruit sonore...). Cependant, le souhait des artistes n'était pas d'offrir aux habitants de la commune une œuvre finie, mais une œuvre qui puisse évoluer dans le temps et qui sollicite l'imaginaire de l'usager dans sa capacité à créer activement sa propre manière de comprendre le paysage proposé depuis le banc. De plus, à la réflexion, il est apparu que le choix des implantations rendait certains bancs difficilement utilisables pour une certaine partie de la population (pente escarpée, etc.).

Les artistes se sont également posé la question de la signification propre au banc ; l'essence de ce dernier est d'être un objet pour se reposer, un objet fonctionnel conçu pour être utilisé et non pas une œuvre à contempler. Il représente également le lieu de départ ou d'arrivée de deux points distants, le concept de lien

prenant ici toute son ampleur. Ce lien, ces promenades menant d'un point à un autre représentent des voyages, voyages tantôt fonctionnels, tantôt ludiques au gré de la signification que chacun d'entre nous souhaite lui donner.

Töpffer

Les promenades réalisées par les artistes et les réflexions menées autour du banc ont poussé les artistes à initier l'idée du voyage. Ils se sont dès lors plongés dans l'œuvre de Töpffer²⁾, inventeur du texte illustré, et plus particulièrement dans l'une de ses œuvres majeures : les *"Voyages en zigzag"*.

Lors de leurs innombrables périples sur le territoire de la commune, les artistes ont effectué la même démarche que l'inventeur de la bande dessinée. Ils ont voyagé à travers la commune à la recherche de lieux, de paysages et d'émotions. Au travers de ces bancs, ils ont souhaité transmettre tous ces éléments aux utilisateurs, mais avec une option majeure : celle de ne rien imposer. L'important est de confier à chacun le choix et la responsabilité de son approche, de ses sentiments, de ses émotions au cours des voyages qu'il effectuera entre les différents bancs. Le défi des artistes devenait donc de parvenir à lier le banc au voyage.

Bancs sonores

C'est ainsi que les bancs sonores sont devenus une évidence. Leur architecture rappelle les *"Voyages en zigzag"* par la forme de leurs pieds. Chacun d'eux est équipé d'un dispositif technique permettant à son utilisateur, s'il le souhaite, d'actionner une bande sonore et d'écouter un fragment d'un texte de Töpffer issu des *"Voyages en zigzag"*. Au travers du parcours choisi, du fragment de texte écouté, de son regard sur le paysage environnant, chaque utilisateur se forgera son interprétation de l'œuvre. Chacun d'entre nous perpétuera ainsi l'œuvre de Töpffer, en la recréant, la faisant vivre et revivre.

Par ces bancs, la commune propose une exposition permanente sur son territoire, exposition issue des interprétations ponctuelles et éphémères de ses habitants.

La mise en service de cette œuvre aura lieu cet automne ; l'ensemble des communi- ciers sera invité à un vernissage. Puis, ce sera à chacun d'entre vous d'utiliser ces bancs au gré de vos envies, soit pour y développer votre propre œuvre personnelle, soit tout simplement pour vous asseoir et vous reposer. Et puis, le banc invite aussi à la rencontre : si vous croisez quelqu'un durant ces voyages, dites-lui bonjour...

MR et JF

1) Voir la biographie des artistes en page 4
 2) Voir l'article sur Rodolphe Töpffer ci-dessous

Qui est Rodolphe Töpffer ?



Rodolphe Töpffer naît dans la maison familiale dite de la "bourse française" près de la cathédrale Saint-Pierre à Genève le 31 janvier 1799 et décède le 8 juin 1846.

Tout le monde connaît le nom de Töpffer sans connaître réellement le personnage ni les raisons qui l'ont élevé comme l'une des personnalités importantes de notre République.

Rodolphe Töpffer est pédagogue, écrivain, politicien. Il est également la personne à qui l'on doit l'invention de la bande dessinée ainsi que le premier théoricien de cet art.

Son père lui communique le goût de la satire et de l'observation. Grand voyageur dans l'âme, il se rendit en Angleterre, à Paris, pour y réaliser des études littéraires. Durant ces voyages, il fréquente les

milieux artistiques. De retour à Genève, il décide de se consacrer à l'enseignement en devenant sous-maître de latin, de grec et de littérature ancienne dans la pension du pasteur Heyer. Par la suite, avec l'aide de son épouse, il ouvrira un pensionnat pour garçons.

Politiquement, Rodolphe Töpffer est un homme de droite. Il siégera au parlement cantonal en devenant membre du groupe conservateur.

"De la course d'école" à la bande dessinée

Rodolphe Töpffer garde son goût du voyage et des excursions. Avec les élèves de son pensionnat, il organise régulièrement des courses d'école, courses qui se transformeront au fil des années en voyages d'études. Il entreprend également avec son épouse des voyages plus importants. Durant ces escapades, il écrit et illustre des récits qui donneront lieu en 1832 à un premier ouvrage.

Rodolphe Töpffer reprendra et retravaillera l'ensemble de ces récits qui donneront lieu en 1844 à la publication d'un récit de

voyage, œuvre la plus connue de Töpffer, à savoir *"Les voyages en zigzag"*.

C'est donc à partir de 1827 qu'il entame cette mutation importante dans l'illustration. Ses récits, ses histoires, ses voyages sont illustrés. Cette nouvelle articulation entre texte et images montées en séquences, cette mise en scène quasi théâtrale des séquences, la mise en place de textes simples, une narration qui ne serait rien sans l'illustration et cette dernière qui aide à une meilleure compréhension de l'histoire lui donnent le titre d'inventeur de la bande dessinée. Töpffer le disait : *"sans le texte, les dessins n'auraient qu'une signification obscure; le texte, sans les dessins ne signifierait rien"*. Pour lui, ce mélange est un tout qui forme un roman. Cette forme d'expression est encore d'actualité à notre époque.

Rodolphe Töpffer, personnalité connue de nom, est malgré tout inconnu. Le projet artistique de bancs sonores avec des textes de Rodolphe Töpffer a, entre autres, un mérite : nous faire découvrir ou redécouvrir également ce personnage. Certes, l'image nous manquera lorsque nous serons assis à écouter un de ses textes.



Toutefois, en fermant les yeux, en observant l'environnement dans lequel nous serons, nous pourrions réaliser nous-mêmes dans notre tête une illustration pour accompagner ce que nous écouterons... c'est là l'une des grandes forces de l'œuvre artistique du fonds de décoration.

MR

suite du dossier en page 4

Voyages en zigzag

dossier

Denis Savary

Né en 1981 à Granges Marnand, Suisse.
Vit et travaille à Lausanne, Suisse.

Formation, prix, bourses et résidences

2007
Prix Fédéral d'Art, Suisse.
Cité Internationale des Arts, Paris, France.

2006/07
Pavillon du Palais de Tokyo, Paris, France.
Atelier des Arques, Les Arques, France.

2004
Diplôme d'arts visuels, Ecole Cantonale d'Arts de Lausanne, Suisse.
Prix Ernest Manganel, Fondation Ernest Manganel, Lausanne, Suisse.
Prix O. Steinman (Histoire de l'art)
Prix Fondation Leenaards, Lausanne, Suisse.
Bourse Fondation René Liechti pour l'art, Nyon, Suisse.

2003
Viper Swiss Award, Bâle, Suisse.

Expositions personnelles

2008
Evergreene gallery, Genève, Suisse.
Atelier du Jeu de Paume, Paris, France.*
Galerie Xippas, Athènes, Grèce.

2007-08
Musée Jénisch, Vevey, Suisse.*

2007
Galerie Xippas, Paris, France.
Galerie Sima, Nuremberg, Allemagne.

2005
Elles portent des plaisirs qui leurs sont pro-

pres mais qui n'ont rien à voir avec le plaisir de se gratter, La Russille, Suisse.
Perpetual motion food, Galerie Sima, Nuremberg, Allemagne.

Expositions de groupe

Voici un dessin suisse (1990-2010), Musée Rath, Geneva, Switzerland. March 31 - August 15
INSIDERS, pratiques, usages, savoir-faire, L'entrepôt Capc Musée d'art contemporain, Bordeaux, France. October 9 - February 7.

2009
La nuit des musées, Le printemps de septembre, Musée des Augustins, Toulouse, France.
Artissima, Galerie Evergeene, Turino, Italy
Jean-Marc Chapoulie: Festival Spirits, Module, Palais de Tokyo, Paris, France.
Félien Marboeuf (1852 - 1924), on the proposal of Jean-Yves Jouannais, Fondation d'Entreprise Ricard, Paris, France.
www.fondation-entreprise-ricard.com
Invasion of Sound, Zacheta, National Gallery of Art, Warsaw Poland.

2008-2009
Hôtel des Spectres familiers, Le Printemps de Septembre - Festival de création contemporaine, Hôtel de Viviers, Casres, France.

2008
Palimpseste, un bon pre-texte, La Réserve, Pacy-sur-Eure, France. 21 septembre - 20 décembre.

Abstraction extension une scène romande et ses connexions, Fondation pour l'art contemporain Claudine et Jean-Marc Salomon, Alex, France.
La dégelée Rabelais - 30 expositions d'art

contemporain, Frac Languedoc-Roussillon, Montpellier, France.
Le Printemps de Septembre - Festival de création contemporaine, Toulouse, France.*
Performa(c)tivity, Amore Theater, Athènes, Grèce.
Tourist, Fondation d'entreprise Ricard, Paris, France.
Passages - Centre d'art contemporain, Troyes, France.

2007
BASSE DEF, OUI - Centre d'Art Contemporain, Grenoble, France.
Module, les artistes du Pavillon, Palais de Tokyo, Paris, France.
Espace Louis Vitton, Paris, France.
Incipit, Espace Paul Ricard, Paris, France.
Une exposition de dessin, Galerie Francesca Pia, Berne, Suisse.

2006/07
Dessins, Galerie Catherine Issert, Saint Paul de Vence, France.

2006
Un congrès de lucioles, Les Arques, France.
Conjonctions, cycle Mille et trois plateaux, sixième épisode, MAMCO, Genève, Suisse.
Belvédère, Circuit, Lausanne, Suisse.
La cuisse physique, L'espace Bellevaux, Lausanne, Suisse.

2005
Scènes de vie, Centre Culturel Suisse, Paris, France.
Disappearance, Fri-art, Kunsthalle, Fribourg, Suisse.
Enchanté château, Fondation pour l'art

contemporain Claudine et Jean-Marc Salomon, Alex, France.
La piste noire, commissaire: Marc-Olivier Walther, Galerie Loevenbruck, Paris, France.
Mine de rien, MAMCO, Genève, Suisse

2004
Negotiation for love or money?, Galerie Donzé-Vansanen, Lausanne, Suisse.

2003
MediaSpace Suiza, ARCO 03, Madrid, Espagne.
Wrong Time, Wrong Place, Les Halles - Espace d'art contemporain, Porrentruy, Suisse.

Festivals de vidéo et programmation de vidéo

2005
«S» cinémathèque suisse, Lausanne, Suisse.
Centre Georges Pompidou, V, Paris, France.

2004
Swiss American Film Festival, New York, Etats-Unis.
K-RAA-K Festival, Hasselt, Belgique.
33rd International Film Festival, Rotterdam, Pays-Bas.
10è biennale de l'image en mouvement, Genève, Suisse.

2003
V.I.D Review, Berne, Suisse.
VIPER International Festival for film, video and new media, Bâle, Suisse.*
COURTisane, Gant, Belgique.*

2002
V.I.D, Berne, Suisse.
VIPER werkschau Schweiz Film/Video, Bâle, Suisse.*

* Catalogue d'exposition

Anne Rochat

Née le 6 juillet 1982
Vit et travaille à Lausanne
Recherche artistique en Asie, 2005-2006
Diplômée de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), 2008
Travail sonore à Madagascar, septembre - novembre 2008

Expositions et performances à venir

Avril 2010, Camping Démo, Genève, Théâtre de l'usine, scénographie et performances dans le cadre d'une pièce réalisée par le danseur, chorégraphe Grégory Stauffer

Automne 2010, Commune de Confignon, installation sonore dans toute la commune en collaboration avec l'artiste Denis Savary

Performances passées

Théâtre du 2.21, Lausanne, journée performative, invitation de l'Association Rue du Nord, 2009

All over, Swiss Church de Londres, London, performances, 2009

A droite le couteau, à gauche la fourchette, série de performances organisées par Philippe Daerendinger & Gilles Furtwangler, 2009

Foire de Bâle, invitation de Sarah Zurcher historienne de l'art et curatrice indépendante, 2009

Performances de l'Avent, Soirées de performances, café-restaurant du Simplon, Lausanne, 2008

La Tarentelle, Vevey, Musée Jénish, Nuit des musées de la Riviera, 2007

Firilou dans le cadre d'une performance de Marie-Luce Ruffieux

-Genève, Duplex, 2007, 20min, 2007
-Aarau, Kunsthalle, 2007, 20min, 2007
-Berne, Festival Act de performances, 20min, 2007

Pégase, Vallée de Joux, le Pont, 20min, 2007

Sauvablin, Lausanne, Sauvablin, 23min, 2007

Rest less legs
- Lausanne, Ouchy, 10min, force du vent 3, 2007

- Bretagne, Quiberon, 72min, force du vent 6, 2007

- Dent de Vaulion, 2007, 46min, force du vent 4

- Paris, Bibliothèque François Mitterrand, 18min, force du vent 3-4, 2007

- Lausanne, rue de l'Elysée, 24min, force du vent 3, 2007

- Vallée de Joux, l'Orient, 56min, force du vent 4-5, 2007

Expositions passées

Urbaines, Lausanne, 2009

Biennale d'Alexandrie, Le Caire, 2009

Je suis né à Genève ou ailleurs, Espace Forde, Genève, 2009

La vie facile, Maison Curtat, Lausanne, 2009

Je suis né à Genève ou ailleurs, Londres, Galerie Vegas, 2009

Show Doris Magico Show, Performances, Lausanne, exposition au musée des Beaux Arts de © scène locale et internationale avec Elise Carron, Laurent Bruttin, Dragos Tara, Jeanne-Salomé Rochat, Christophe Aubert, Antonio Albanese, Denis Savary, Louis Schild, 2009

Doris Magico, Vidéo performance, foire de Milan (MIART), dans le cadre d'une invitation de Fédérica Martini, curatrice invitée par la galerie Analix, 2009

Doris Magico, Galerie 1m3, Lausanne, exposition personnelle, 2009

Accrochage 2009, Espace Arlaud, Lausanne, 2009

Biennale de l'image en mouvement, Genève, 2008

Fertiles différences, galerie Analix Forever, Genève, 2008

Denis Savary, Musée Jénish, Vevey, 2007

Werkhof, Fribourg, 2007

Kératite, Elysée, Lausanne, 2006

La Mairie

Ecole de Confignon

Dans le cadre du plan des investissements 2009-2012, le Conseil administratif a proposé au Conseil municipal la rénovation de l'école de Confignon. Ce bâtiment a été réalisé au milieu des années septante et n'a pas subi de travaux lourds. Dès lors, nous avons demandé un crédit afin de pouvoir remédier à l'usure normale du bâtiment et en améliorer les qualités techniques intrinsèques.

L'école est composée de deux corps, le premier incluant les salles de cours ainsi que l'extension faite en 2005 (ces travaux ne tiennent pas compte de cette extension). La seconde partie comprend les salles de gymnastique-rythmique, l'appartement du concierge et l'abri de la protection civile. Entre ces deux édifices se trouve l'entrée principale de l'établissement. Le volume total des bâtiments est de 26'650 m³ et sa surface d'environ 6000 m². Les façades extérieures du bâtiment sont en béton armé, les menuiseries extérieures en bois/métal, la couverture en éternit et les ferblanteries en cuivre. Les travaux ne modifieront pas l'apparence générale de l'ensemble.

Des rapports ont été établis depuis 2001. Le plus ancien est celui du bureau d'études J. Reichenbach concernant la thermie du bâtiment de 2001 à 2004. Un autre établi en 2005 par le bureau d'ingénieurs conseils Rossetti concerne les installations électri-



ques. En 2006, le bureau MDB SA émet un rapport sur la carbonatation et le dernier datant de 2008 expertise l'amiante présent dans l'école, établi par le bureau d'investigation sur le recyclage et la durabilité Bird SA. L'ensemble des rapports a permis une approche globale pour l'étude de cette rénovation. Une étude pour un partenariat privé/public est en cours pour la création d'une centrale photovoltaïque qui produirait jusqu'à 70'000 KWh/an.

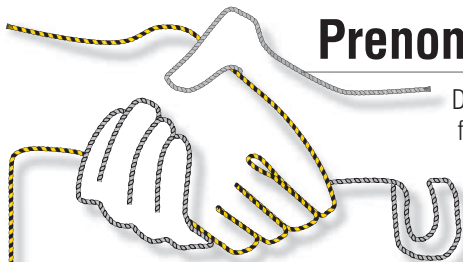
La consommation annuelle est de 78'000 KWh pour l'électricité et de 815'000 KWh

pour le chauffage. Après travaux, la consommation électrique devrait être réduite d'environ 19'000 KWh/an (soit env. -25%), tandis que des économies d'environ 160'000 KWh/an (soit env. -20%) doivent être obtenues sur la consommation de chauffage.

Le Conseil municipal a approuvé ce projet lors de sa séance du 8 décembre 2009 et la première des quatre phases de travaux doit se dérouler durant la période de vacances scolaires estivales de 2010.

AM

Prenons le temps de nous dire... Bonjour



Dans l'édito de ce numéro, Monsieur Dreier, Maire de notre commune, relate avoir fait part aux communiens présents lors des dernières manifestations officielles, combien le temps pour converser avec son voisin, avec les personnes que l'on croise sur la place du village et dans les commerces est précieux.

Le Conseil administratif a donc désiré que ce simple "Prenons le temps de nous dire... Bonjour" soit affiché sur la place du village et sur la barrière qui se trouve devant l'école de Cressy afin de promouvoir ces notions de partage, d'intégration, de respect de l'autre, de prise de conscience que le temps est irremplaçable et qu'il participe à la qualité de notre vie.

Durant tout le mois d'avril, des banderoles seront donc visibles et, nous l'espérons, vous inciteront à vous arrêter pour dire simplement **Bonjour** aux personnes que vous croiserez!

Le Conseil administratif



Le Passeport-Vacances en vente dès le 21 avril 2010

Le Passeport-Vacances invite les jeunes de 10 à 15 ans à découvrir activement Genève et son canton pendant l'été. Le Service des loisirs de la jeunesse du DIP, responsable du Passeport, propose aux adolescents une large palette d'activités à choix dans les domaines les plus divers: science, art, histoire, vie professionnelle,

nature, sport, aide humanitaire, cultures de différents continents, etc. De quoi susciter et combler la curiosité des jeunes qui, à cet âge, recherchent de nouveaux intérêts, voire passions, à s'approprier hors du cadre familial et scolaire. Avec, à la clef, de riches rencontres puisque les activités sont proposées par des partenaires des secteurs publics, privés et associatifs qui, tous, se réjouissent de partager leurs connaissances.

Le Passeport-Vacances sera en vente à la Mairie dès le 21 avril jusqu'au 28 avril 2010

selon l'horaire habituel d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h00 à midi et le mercredi soir de 17h00 à 18h30. Le prix s'élève à Frs 60.-. Le Passeport est destiné aux jeunes nés entre 1995 et 2000.

Une fois inscrit, le jeune recevra par courrier la brochure du Passeport-Vacances. Il pourra alors élaborer son programme pour deux semaines choisies librement parmi les six proposées, soit du 12 juillet au 21 août 2010.

**Service des loisirs de la jeunesse
du Canton de Genève**

Journée du soleil

Appel aux propriétaires d'installations solaires

Nous avons besoin de votre participation pour les **Journées du soleil 2010** du 7 au 14 mai!

Montrez votre réalisation à l'occasion des Journées européennes du soleil qui visent à promouvoir cette énergie renouvelable.

Si vous êtes propriétaire d'une villa ou d'un immeuble équipé de panneaux solaires et que vous êtes disposé à faire visiter ces installations au public à l'occasion des Journées du soleil (jour et moment de la visite à déterminer entre les 7 et 14 mai), merci de manifester votre intérêt à l'adresse info@confignon.ch ou de téléphoner au 022 850 93 93 (demander Suzanne Oguey). La Commune vous apportera son appui avec l'aide de l'association Swissolar.

Merci d'avance de votre intérêt!

La Mairie

Confignon
european energy award



Brigade du tri, annoncez-vous pour en faire partie!

Toi, qui a entre 15 et 18 ans, qui habite à Confignon, qui veut t'investir dans la vie de ta commune en donnant un coup de main lors des manifestations communales pour le tri des déchets, il est temps de t'inscrire.

Donne-nous tes coordonnées par e-mail (social@confignon.ch) ou par téléphone (022 850 93 93) ou passe t'inscrire à la Mairie!

EG

La Charte des Jardins

Un engagement pour la biodiversité

Hérissons, écureuils, oiseaux, papillons trouvaient autrefois assez facilement des milieux propices pour vivre, se reproduire et se nourrir. Malheureusement, de nos jours, cette biodiversité a déjà fortement diminué en raison notamment de l'urbanisation, de la fragmentation du territoire et de l'intensification de l'entretien – trop souvent chimique – des jardins. Entre la zone urbanisée et ses infrastructures et la zone agricole intensive, il ne reste à la nature que peu d'espace pour s'exprimer. Même si les autorités font déjà des efforts pour la nature sur les parcelles dont elles ont la responsabilité, les propriétaires privés peuvent également participer à la conservation de la biodiversité en aménageant de modestes espaces de vie ou de refuge pour les animaux et les plantes indigènes dans les jardins privés. Ces derniers représentent un réseau de surfaces souvent à la couture entre le milieu rural et urbain, permettant ainsi un déplacement hors des zones à risques comme les routes.



Les jardins naturels en réseau présentent un grand intérêt pour la petite faune comme le hérisson. En effet, un animal doit pouvoir se déplacer parmi les jardins afin de trouver sa nourriture, de l'eau, un habitat, un partenaire. Il évite ainsi également de traverser les routes où les véhicules causent chaque année la mort de beaucoup d'animaux. À titre d'exemple, le domaine vital d'un hérisson peut atteindre plus de 4 hectares (40'000 m²). Comme peu de jardins offrent encore une telle surface, il est important pour les animaux de pouvoir se déplacer librement d'un jardin à l'autre sans risque.

Un jardin trop bien entretenu est un désert de biodiversité

Chaque jardin est un écosystème avec des interactions étroites entre les plantes et les animaux indigènes. De l'équilibre entre les différentes espèces dépendent

la santé et la beauté de ce dernier. La lutte acharnée contre chaque "mauvaise herbe" ou insecte se traduit souvent par l'apparition de ravageurs et des maladies qui sont elles-mêmes traitées avec divers produits biocides dégradant encore la situation. De même, un entretien répété et visant le "propre en ordre" jusqu'au moindre recoin empêche toute implantation de fleurs sauvages ou d'insectes colorés par manque de refuge ou de nourriture.

Une solution pour allier une esthétique parfaite et un peu de biodiversité: le jardin multiple avec le gazon entretenu si cher à tout jardinier, mais aussi un coin fleuri laissé un minimum à l'état sauvage et qui comporte des plantes indigènes servant d'habitat aux auxiliaires et à de nombreuses autres espèces.

Ainsi, laisser des petites sections de jardin délaissées ne signifie pas une faiblesse ou un manque de soin du propriétaire, mais bien plus une clairvoyance et le courage de participer à un effort collectif pour un bénéfice local.

Les bonnes pratiques pour un jardin riche en biodiversité

Mettre les jardins en réseau, laisser pousser un coin de jardin en prairie, planter des arbustes indigènes, éliminer les néophytes, aménager un tas de branches, de feuilles ou de pierres sont quelques-unes des bonnes pratiques proposées par la charte. Pour le jardinier, l'intérêt est multiple: limiter les dépenses, économiser l'énergie, l'eau et les produits chimiques, laisser les équilibres naturels se développer et participer à la préservation de la biodiversité.

La Charte des Jardins pour donner l'exemple

Signer la Charte des Jardins est un engagement moral à appliquer sur son terrain des pratiques d'entretien respectant la faune et la flore indigènes. Les conseils de mise en œuvre donnés par ce document sont peu contraignants et permettent de maintenir les richesses naturelles qui font le charme et la valeur d'un lieu. Qui n'est pas sensible à la vue d'un hérisson, d'un écureuil, d'un papillon coloré ou à la beauté d'une fleur sauvage et à son parfum. De plus, en affichant le logo à l'entrée de votre jardin, vous éveillerez peut-être la curiosité de votre voisin ou d'un passant qui viendra aux nouvelles et appliquera peut-être aussi les principes de la Charte.

La Mairie



L'emblème de la Charte des Jardins représente un hérisson, une mésange et une fleur sauvage. Il se fixe à l'entrée d'une propriété afin de montrer son engagement pour la nature et de promouvoir la démarche en suscitant la curiosité des passants.

La Charte des Jardins en ligne

Retrouvez la Charte des Jardins sur le site www.energie-environnement.ch: la plateforme d'information des services cantonaux romands de l'énergie et de l'environnement offre plus de 500 conseils pratiques, présentés de manière interactive, pour économiser l'énergie, préserver votre cadre de vie, et ménager les ressources naturelles et la biodiversité.

Le site Internet propose de nombreuses informations aux personnes intéressées par la charte, notamment l'inscription en ligne, la commande de l'emblème, une offre d'un mélange de prairie fleurie "100% genevois", la cartographie sommaire des participants par commune et la liste des pépinières partenaires vendant des plantes indigènes.

Adoptez vous aussi la Charte des Jardins

L'Association des Intérêts de Conches est à l'origine de la charte adoptée ensuite par de nombreux autres habitants à Onex, Avusy, Jussy et bien d'autres.

Si vous souhaitez adopter les principes de la charte et les appliquer dans votre jardin (ou si vous le faites déjà...), n'hésitez pas à signer la charte et à offrir à la nature un peu plus d'espace. Rendez-vous sur le site www.energie-environnement.ch.

La Mairie



L'ONU a désigné 2010 comme l'Année internationale de la biodiversité. C'est à cette occasion que la Charte des Jardins est relancée au niveau du Canton de Genève par la direction générale de la nature et du paysage (DGNP).



La culture pour tous

Pour 2010, la Commune reconduit le chèque culture permettant à toute personne à revenu modeste de bénéficier de l'offre culturelle genevoise.

Chaque chèque est composé de six chèques et chaque chèque permet une réduction de dix ou vingt francs pour des spectacles de théâtre, de musique, de danse ou pour des expositions temporaires dans des musées genevois.

Les critères pour bénéficier de ces chèques sont les suivants:

1. avoir plus de 21 ans et moins de 65 ans
2. être domicilié dans la commune de Confignon
3. bénéficier d'un subside de l'assurance-maladie A, B ou à 100%
4. ne pas être étudiant, ni chômeur ni au bénéfice d'une rente AI

Ces chèques sont à retirer à la réception de la Mairie.

Les chèques sont remis gracieusement sur présentation d'une pièce d'identité et de la lettre du service de l'assurance-maladie annonçant le droit au subside.

Afin de connaître les lieux de spectacle, les musées ou les théâtres partenaires, nous vous invitons à consulter le site de la ville de Genève qui énumère tous les partenaires: www.ville-ge.ch

La Mairie



La Mairie

Les saisons de l'Agenda 21

Le développement durable a lui aussi ses rythmes de vie !

Impossible en effet de tout faire en même temps. Comme nous l'enseigne le cycle des saisons, il faut un temps pour l'éclosion de projets, un temps pour les mener à bien, un temps pour les fêter avant de les observer, de les critiquer, de les évaluer puis d'adapter les objectifs afin de relancer de nouvelles idées.

Le tout doit évidemment connaître quelques chevauchements; ne voit-on pas en effet les bourgeons se former alors que nous sommes dans le creux de l'hiver ?

Après avoir, en 2008, fait appel à toutes les "gouttes d'eau" désireuses de raconter leurs contributions au développement durable et montré le pouvoir réel et potentiel des actions durables réalisées par chacun de vous —et que suggère notre logo *"tous ensemble vers demain"*— après avoir festoyé en participant au Festival cantonal du développement durable en juin 2009, nous sommes entrés dans une phase laissant une plus large place à l'évaluation des différentes actions réalisées jusqu'ici. En effet, nous réalisons en parallèle une auto-évaluation du développement durable (appelée Facteur 21) et un ré-audit pour conserver le label *Cité de l'énergie*. Obtenu en octobre 2006, ce label nécessite des efforts soutenus et renouvelés pour le conserver et progresser vers une société à 2000 watts.

Complémentaire à *Cité de l'énergie*, *Facteur 21* est une auto-évaluation de l'ensemble des activités de l'administration communale sous l'angle du développement durable. La grille d'évaluation reprend les dix domaines relevant des activités com-

munes, à savoir: 1. Administration générale, 2. Sécurité publique, 3. Formation, 4. Culture et loisirs, 5. Santé, 6. Prospérité sociale, 7. Mobilité et transports, 8. Environnement et aménagement du territoire, 9. Economie et 10. Finances et impôts.

Chaque séance —d'un peu moins de 2 heures— réunit les trois membres de l'exécutif (Conseil administratif), deux représentants du Conseil municipal ainsi que les Présidents des Commissions intéressés par le thème, le Secrétariat général, les chefs de Service concernés ainsi que deux à trois invités (représentants d'associations ou actifs dans le domaine traité). La dizaine de personnes ainsi réunies autour d'une table énoncent ensemble les mesures réalisées ainsi que celles projetées et auto-évaluent ces mesures sous l'angle des trois axes du développement durable (social, économique et environnemental). A l'issue des séances prévues pour fin mars, un rapport de la démarche constituera une aide à la décision pour les mesures à venir de *l'Agenda 21 communal*. La quatrième dimension du développement durable étant la participation, cette démarche vient compléter d'autres forums ouverts aux habitants sur des thématiques spécifiques (souvent en lien avec l'aménagement du territoire).

C'est au mois de septembre, lorsque ces démarches d'évaluation seront abouties, que nous vous informerons plus largement, dans un Conf'infos spécial développement durable, des différents résultats ainsi que des priorités dégagées pour la suite de *l'Agenda 21 communal*.

Pour l'heure, voici quelques dates et événements qui vont jaloner cette année 2010, plus particulièrement sur les questions touchant à l'énergie et à l'environnement:

- 2010: c'est l'Année internationale de la

biodiversité! Participez et trouvez des adresses Internet sur notre site (www.confignon.ch/vie_pratique/developpement_durable/adresses). Voir également l'article "Charte des jardins" page précédente.

- La Commune soutient un projet d'économies d'énergie dans les écoles primaires de Confignon et Cressy appelé *"Robin des Watts"*. Le 16 mars sera consacré à une Journée solidaire dans les écoles primaires de Confignon et de Cressy. Tous les usagers s'emploieront à diminuer le plus possible leur consommation d'énergie et observeront les résultats à l'aide de graphiques comparatifs. Ces nouveaux comportements, menés jour après jour, se transforment en économie d'argent, somme qui permettra de soutenir un projet énergétique dans une école du Pérou. Ce dernier aspect sera présenté aux parents et à toute personne intéressée dans le courant du mois de juin lors de portes ouvertes avec des expositions, des découvertes sur le thème de l'énergie et des quatre-heures pour tous, petits et grands!
- Cette année encore, l'Association des habitants de Cressy (AHC), participe activement à la traditionnelle Journée de la propreté en ramassant les déchets résiduels dans le quartier, mais aussi en organisant un petit déjeuner et un atelier créatif ou toute autre surprise sympathique. N'oubliez pas de participer et notez d'ores et déjà la date du dimanche 6 juin!

Et de votre côté, si vous souhaitez réagir ou faire des propositions en lien avec les mesures durables en cours à Confignon, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la déléguée au développement durable.

SO

L'AIRe DU TEMPS

Permanence Impôts 2010

**Du lundi 1^{er} mars
au vendredi 30 avril**

Une permanence pour le remplissage de la déclaration d'impôts simple est organisée par le service social de la Commune de Bernex, en collaboration avec l'Hospice Général.

Cette permanence s'adresse aux personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon et de la Champagne.

Les inscriptions se font sur place ou par téléphone les jours ouvrables, au

**Centre d'Action Sociale
313, rue de Bernex
de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 17h30**

Une participation financière de Frs 30.— sera demandée par déclaration.

Pour tous renseignements:
Tél. 022 420 40 00



Hospice général
Institution genevoise d'action sociale

Commune de
 **Bernex**

Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



2010, année de l'alimentation...

La Mairie

... et de l'exercice physique

Cette année les Commissions sociale et de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations se sont concertées pour initier des actions sur les thèmes de l'alimentation et de l'exercice physique. Ces

actions sont en lien avec le plan cantonal 2007-2010 dont voici un extrait :

"Le département de l'économie et de la santé (ci-après DES) est en charge de la mise en oeuvre du plan cantonal de promotion de la santé et de prévention, conformément à la loi genevoise sur la santé. Le surpoids et l'obésité est l'un des trois problèmes de santé publique constitutif du plan. Le programme Marchez et mangez malin ! a pour

objectif de promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière, prioritairement pour une population d'enfants de 0 à 10 ans."

D'une manière plus générale, l'adhésion à ce plan cantonal se déclinera, dans notre commune, sous diverses formes et par des actions ponctuelles qui mettront en lien l'établissement Confignon-Cressy, les restaurants scolaires et le Groupement inter-

communal pour les activités parascolaires (GIAP) et bien d'autres acteurs. Toutes ces actions vous seront présentées ou retransmises au gré des éditions de notre journal. Toutefois, et pour agrémenter quelque peu le sujet, nous vous proposerons dans chaque numéro une recette de cuisine de saison, facile à réaliser, composée de produits de saison qui vous permettront peut-être de découvrir les artisans de notre région.

GP

Connaissez-vous l'ail des ours?



Photo tirée du site Bio magazine (www.bio-magazine.com)

Cette plante avec une jolie petite fleur blanche couvre les sous-bois au printemps, elle ressemble quelque peu aux feuilles de

muguet. Vous la trouverez généralement dans les zones humides et dans nos sous-bois. Promenez-vous le long de l'Aire dans la région de Perly, de source sûre, vous en trouverez ! Si vous avez une hésitation, cueillez une feuille, froissez-la dans vos mains, portez-la à votre nez afin de sentir l'odeur d'ail qui s'en dégage. Pas de doute possible !

Pour confectionner un pesto à l'ail des ours, voici ce dont vous avez besoin :

À part égale, mettez dans un grand plat de l'ail des ours (choisissez de préférence les jeunes pousses et si vous avez été le cueillir dans la nature, rincez-le plusieurs fois afin d'éliminer tout risque). Ajoutez du persil plat italien, des pignons (selon votre goût) et du pécorino ou du parmesan. Mixez le tout jusqu'à l'obtention d'une purée bien verte puis ajoutez de l'huile d'olive vierge fruitée jusqu'à obtention d'une pâte liquide. Salez, poivrez à votre convenance. Versez ce mélange dans un ou plusieurs

petits bocaux que vous pourrez conserver à votre guise dans votre frigo ou votre congélateur. Pensez toutefois à le déguster rapidement.

Sur des croutons de pain grillés agrémentés de petits chèvres frais de chez Georgette Gribi à Cartigny, déposez une cuillerée de votre pesto, ou bien encore votre pesto peut accompagner des pâtes fabriquées par Christophe Bosson d'Aire-la-Ville. Ajoutez-y une petite salade, glissez-y de jeunes pousses d'ail des ours et voilà un petit menu dont vous nous direz des nouvelles.

Sinon, du lointain de l'hiver, il vous restera peut-être un vacherin. Préchauffez votre four, glissez votre vacherin (dans sa boîte) durant 20 minutes. Une fois sur la table, ajoutez une cuillerée à soupe de votre pesto maison, accompagné de petites pommes de terre que vous aurez été acheter au marché de Confignon. Accompagnez votre vacherin d'une petite salade

saison, régaliez-vous avec des produits de saisons et de proximité !

Quelques bonnes adresses en lien avec cette recette :

Georgette Gribi, rue du Temple 6 à Cartigny

Christophe Bosson, Vieux-Four 62 à Aire-la-Ville

Le Coin de Campagne, rue du Grand-Bureau 24 à Carouge.

Cette recette et les façons de l'apprêter vous ont été proposées par **Renaud Kocher, Marius Café**, 9 place des Augustins, 1205 Genève.

GP



Règlement pour les sociétés communales ...mode d'emploi

Le saviez-vous? Confignon ne compte pas moins de 43 sociétés communales à ce jour !

Pour une Commune de moyenne importance, les associations y sont très nombreuses, ce qui est un remarquable signe de la vitalité de la société civile.

Il est essentiel de souligner le grand engagement des membres des associations, qui consacrent bénévolement du temps et beaucoup d'énergie pour proposer des événements, des manifesta-

tions, des cours... Qu'ils en soient ici remerciés, ainsi que les Comités qui assument, en plus des activités courantes, des tâches stratégiques et administratives essentielles pour le bon fonctionnement des associations.

Pourquoi un règlement?

La Mairie a toujours soutenu les sociétés communales car elles jouent un rôle très important dans la vie de la Cité : leurs activités s'adressent aux communiens et contribuent à former l'offre culturelle, sociale, sportive de la région. Nous considérons donc cela comme très bénéfique pour la population dans son ensemble.

Depuis plusieurs années, la Commune aide régulièrement les associations. Il peut s'agir d'une contribution financière (par exemple une subvention régulière au fonctionnement ou un "coup de pouce" exceptionnel) ou d'une subvention indirecte,

lorsque la Mairie met à disposition du matériel, des salles de réunion, etc.

Dans un souci d'équité de traitement pour toutes les sociétés communales, le Conseil administratif et l'Administration communale se sont penchés sur le sujet durant l'année 2009 et ont réfléchi à la manière de les soutenir. Un règlement a été rédigé et envoyé aux associations pour les informer de ce que la Commune peut faire pour les aider dans leur fonctionnement.

Quels critères pour le subventionnement?

La Commune base tout soutien aux associations sur les valeurs qu'elle prône et notamment sur le développement durable dans ses trois volets (social, économique et environnemental).

Les critères suivants sont donc appliqués :

- L'association doit être un **facteur de cohésion sociale** et proposer des activités qui permettent aux personnes de la com-

mune de se rencontrer et de se connaître.

- Elle doit contribuer à élargir **l'offre de loisirs** pour les enfants, les jeunes, les familles, les personnes âgées.
- Dans le cas des sociétés s'adressant aux jeunes en particulier, importance de la **prévention de la violence** (par le biais du sport notamment).
- **Encouragement de la mobilité douce et de l'anti-sédentarité** (à la fois pour ses activités et pour les déplacements).
- **Impact direct sur les habitants de la commune** par la promotion d'événements publics et par la participation aux manifestations communales.
- **Valorisation de la proximité** dans l'utilisation des infrastructures, des fournisseurs, etc.
- **Transparence** dans la gestion des fonds.

L'Association qui souhaite demander une subvention pour son fonctionne-

suite en page 9

La Mairie

Règlement pour les sociétés (suite)

suite de la page 8

ment doit envoyer une demande écrite à la Commune, accompagnée des derniers comptes annuels révisés ainsi que du budget pour l'année en cours.

Si le Conseil administratif estime, sur la base des critères précités et des éléments financiers, qu'une telle demande est justifiée, il quantifiera la subvention à l'aide de certains éléments :

- **cotisation** des membres et **prix des activités** proposées

- nombre de **membres de Confignon**
- **statut des responsables des activités** (payés? défrayés? bénévoles?)
- **importance des subventions indirectes**, plus particulièrement s'il y a une mise à disposition hebdomadaire de salle.

Une contribution financière peut être demandée pour une dépense précise lors de l'organisation d'une manifestation. Après la manifestation, sur analyse du budget

final, le Conseil administratif statuera sur la demande.

Offre de prestations

La Commune propose également un support logistique aux sociétés communales, qui peuvent, gratuitement ou à prix modique :

- avoir une page portrait sur le site de la Commune
- faire des photocopies

- publier un article dans le Conf'Infos
- louer des tables et des bancs
- louer la salle communale ainsi que des salles de réunion
- faire distribuer un tout-ménage.

Pour connaître tous les détails, n'hésitez pas à consulter le texte intégral du règlement sur le site de la Commune : www.confignon.ch/fr/viepratique/reglements

EG

Aménagement

Place de l'Eglise

Le projet de réaménagement du centre de Confignon se poursuit. Le groupe de suivi composé de 8 personnes s'est réuni à deux reprises afin de commenter et porter un avis sur les esquisses de l'architecte mandataire Steeve Ray. Les différents propos ont permis à l'archi-

tecte de modifier le projet en tentant de trouver une option satisfaisant l'ensemble des différentes parties.

La Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements a également auditionné l'architecte à deux reprises. Elle a pu entendre l'exposé de l'architecte et avoir un résumé des propos du groupe de suivi. Tous ces élé-

ments lui ont permis de prendre position par rapport aux esquisses proposées.

A l'heure où nous mettons sous presse, l'architecte poursuit son travail. Une image définitive devrait sortir durant le printemps permettant ainsi de faire une demande de crédit d'investissement auprès du Conseil municipal.

MR

Projet «Les Cherpines Les Charrotons» : une nouvelle étape franchie

Comme mentionné lors de notre dernier numéro, le lancement du mandat d'études parallèles a eu lieu. Le 18 décembre 2009, les quatre équipes désignées par

le Collège d'experts, à savoir le bureau Urbaplan, le bureau FHY, le bureau De Smedt et le bureau Pranlas-Descourt, ont reçu toutes les informations nécessaires pour la réalisation de leur projet. L'Etat ainsi que les Communes ont pu leur donner les objectifs attendus, que ce soit en termes d'urbanisation, de programme, d'énergie, de mobilité.

Actuellement, à l'heure où sort le Conf'infos, les quatre équipes de mandataires présentent leur premières esquisses au collège d'experts. Ce dernier en sélectionnera deux pour un deuxième tour qui s'achèvera en octobre prochain. Le résultat de ce choix vous sera communiqué lors de notre prochain numéro.

MR

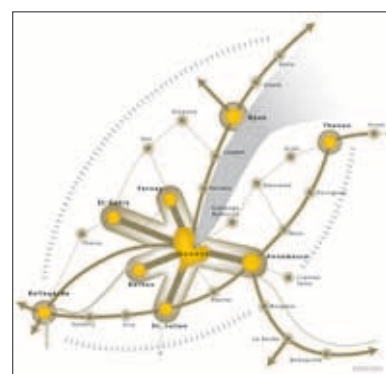
PAC Bernex-est

Le dossier PAC Bernex-est a pris quelques mois de retard. Certains éléments mentionnés dans notre dernier numéro

n'ont pu être réalisés dans les temps. En effet, l'extension de la ligne de tram et le PAC Bernex-est étant fortement liés, il a fallu attendre l'avancement du projet du TCOB. Une séance d'information à ce sujet a d'ailleurs eu lieu le **17 mars 2010**.

Toutes les informations sont maintenant connues pour présenter le plan directeur de quartier aux différents services et organes politiques du canton et des communes.

MR



PACA Saint-Julien Plaine de l'Aire et PACA Bernex

Le processus de synthèse des deux PACA se poursuit. Les Comités de pilotage se sont rencontrés durant le mois de février pour valider un certain nombre d'options, notamment en ce qui concerne la mobilité.

Illustration ci-contre : les différents PACA de l'agglomération franco-valdo-genevoise

Une table ronde réunissant les conseillers municipaux, mais également différentes personnalités et associations de la population civile seront conviées à des tables rondes le **29 mars prochain**. Les discussions de cette journée, combinées avec celles qui ont lieu au sein des comités de pilotage, permettra la réalisation d'un plan et d'un rapport de synthèse au mois d'octobre.

MR

L'AIRE DU TEMPS

(culture&rencontre)

Cours de langues, d'arts, d'informatique et de culture générale, cycles de conférences, programmations cinématographiques, consultez notre site internet : www.culture-rencontre.ch.



(vost) 20h, Aula

La terre des hommes rouges, 18 mars - Brésil/Italie 2008

Le Sel de la mer, 15 avril - Palestine 2008

Teza, 29 avril - Ethiopie 2009



(vf) 16h45, Aula

Le Petit Nicolas, 13 avril (7 ans) - France 2009

La Véritable histoire du Chat Botté, 27 avril - France 2009

Vieux-Chemin-d'Onex 9
1213 Petit-Lancy
(0041) 22 388 43 66
culture-rencontre@etat.ge.ch



Résumé de séances

LE CONSEIL

Séance du 10 novembre 2009

M. Alain Dreier rapporte les propositions de la Commune aux habitants du quartier de Cressy au sujet des nuisances sonores autour de l'école de Cressy. Il s'agit principalement du renforcement de la surveillance, de l'augmentation de l'éclairage public et de l'installation de panneaux d'informations sur les nuisances sonores. Pour sa part, M. Dinh Manh Uong annonce que la Commune a pu procéder à une réduction de la dette de Frs 1'700'000.—, ce qui la porte à Frs 23'000'000.—.

Ensuite, le Conseil a examiné le projet de budget 2010 d'un montant de plus de 11.4 millions, sur la base d'un taux des centimes additionnels inchangé de 47 centimes, présentant un excédent de Frs 5'000.—. La délibération est acceptée à l'unanimité, ainsi que la délibération fixant le montant minimum de la taxe professionnelle à Frs 30.—.

Le Conseil s'est penché sur les deux projets de résolutions "13ème salle: l'Aire" présentés lors du dernier Conseil par les Conseillers radicaux et libéraux pour la première, PDC pour la deuxième. A la suite des explications données par Mme Françoise Joliat sur les aménagements prévus dans le projet de renaturation de l'Aire, le PDC retire sa proposition, car elle correspond au projet en cours. Après de longs échanges, la résolution demandant d'intégrer, dans les aménagements de la renatu-

ration de l'Aire, un refuge, fermé et équipé, destiné aux activités festives, de rencontre et de loisirs est acceptée par 16 voix et une abstention.

La séance se poursuit par l'envoi en Commission des finances et de gestion et du développement économique (CFG) et en Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements (CACE) le projet de crédit d'étude pour l'aménagement du chemin de Carabot.

Le projet de motion Pour un espace multisports dans le préau du groupe scolaire de Cressy, présenté conjointement par les membres de la Commission CACE et de la Commission sociale (CS) a été renvoyé en Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations (CSSSN).

Séance du 9 décembre 2009

M. Alain Dreier relate les petits problèmes de jeunesse survenus sur l'installation d'éclairage photovoltaïques au chemin Sur-Bottand. En favorisant cette nouvelle technologie, les membres du Conseil municipal s'attendaient à de tels incidents, mais veulent, avec les Services Industriels, promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire en tentant cette expérience sur une période d'une année.

Si la demande de crédit pour la réhabilitation de l'école de Confignon fait l'unanimité, le choix d'un partenariat pour l'installation et

l'exploitation de panneaux photovoltaïques sur les toits a présenté quelques difficultés aux membres du Conseil. Dans le projet initial, le Conseil administratif avait prévu une enveloppe de Frs 800'000.— pour l'installation de ces panneaux. Entre-temps, plusieurs sociétés ont proposé de prendre en charge l'équipement et l'exploitation de ces installations en louant la surface à la Commune, avec une rétribution sur l'énergie vendue. Désireux d'établir un partenariat public/privé, le Conseil décide de supprimer ce montant du crédit et d'ajouter un alinéa soutenant le Conseil administratif à faire installer des panneaux photovoltaïques financés par un tiers.

Suivant les conclusions des Commissions des finances et de gestion et du développement économique (CFG) et de l'aménagement, des constructions et des équipements (CACE), le Conseil a accepté la demande de crédit d'étude de Frs 85'400.— pour le chemin de Carabot par 18 voix pour et une abstention. Toutefois, le Conseil a ajouté deux considérants, soit le rapport CITEC de mars 2009 (concept d'accessibilité et principe d'aménagement) et la fiche de mesure n°4 du Plan Directeur Communal (valorisation du chemin de Carabot comme liaison piétonne et cyclable).

La Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations (CSSSN) ayant rendu son rapport concernant l'installation d'un espace multisports sur le préau du groupe scolaire de Cressy, le Conseil,

à l'unanimité des membres présents, a accepté la motion demandant de lancer l'étude d'implanter cet équipement, durant l'été 2010 si possible, et de prendre langue avec le Conseil administratif de Bernex pour une participation financière.

La séance se poursuit par la présentation du projet de délibération concernant la décoration florale du village pour un montant de Frs 190'000.—. Ce projet est envoyé aux CFG, CACE et de la Commission durabilité, environnement et énergie (CDEE).

Le Conseil a encore traité un projet de délibération concernant l'étude d'installations de centrales photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux par le biais de partenariat public/privé, comme envisagé pour l'école de Confignon. Ce projet est envoyé aux Commissions CACE et CDEE.

En fin de séance, MM Roger Jaccard et Jean-Claude Kormann, demandent au Conseil administratif des explications sur les projets de modifications des accès du Centre des Evaux, notamment une liaison depuis la route de Loex, et sur les problèmes de stationnement sauvage autour de Cressy Santé. M. Dinh Manh Uong précise que l'accès unique par le chemin François Chavaz est un problème et que différentes pistes sont à l'étude. Le problème du parking est une conséquence aux chantiers de constructions sur la route de Loëx et est provisoire.

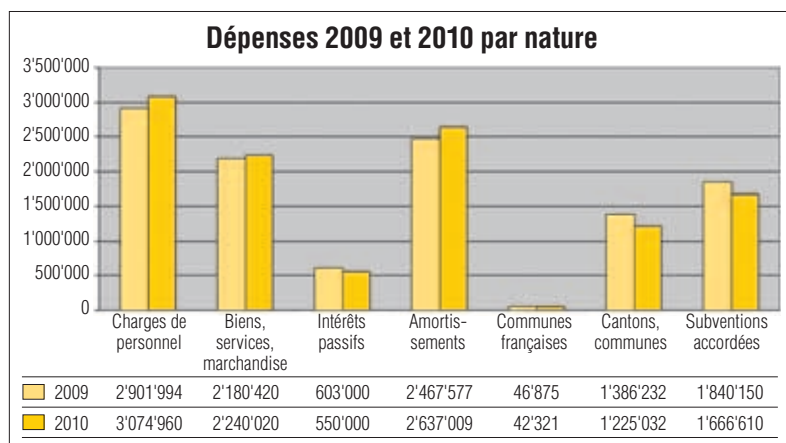
Daniel Blondin, Président du Conseil

Budgets

Budget de fonctionnement 2010

Lors de sa séance du 10 novembre 2009, le Conseil municipal a accepté, à l'unanimité des 17 membres présents, le budget de fonctionnement 2010 qui lui a été soumis par le Conseil administratif.

Ce budget présente des charges de Frs 11'435'952.— en augmentation de Frs 9'704.— (+ 0,08%) et des recettes de Frs 11'440'952.— en augmentation de Frs 10'204.— (+ 0,09%) par rapport au budget 2009 laissant ainsi un boni de Frs 5'000.— contre un boni de Frs 4'500.— pour 2009.



Les **dépenses** par nature se répartissent, en comparaison avec le budget de l'exercice précédent, selon le tableau ci-dessus.

Les **charges de personnel** augmentent d'environ 6% en raison des mécanismes salariaux statutaires et de l'engagement de deux personnes supplémentaires pour les services extérieurs et d'un quart de poste supplémentaire aux services administratifs. Ces charges de personnel représentent le 26,9% des dépenses totales. A no-

ter que les prestations effectuées par le personnel communal pour le compte des fondations (logement et petite enfance) sont refacturées à ces dernières à hauteur de Frs 110'700.—.

Les charges liées aux "**Biens et services extérieurs**" augmentent de 2,7% en raison de l'acquisition de matériel et de l'implantation d'un nouveau concept de communication.

Les intérêts diminuent de Frs 53'000.—, no-

tre dette vis-à-vis des établissements prêteurs ayant été réduite de Frs 24'700'000.— à Frs 23'000'000.—.

Comme annoncé l'an dernier, les **amortissements** ont progressé de 6,9% et devraient connaître un accroissement modéré mais constant ces prochaines années.

Les **contributions versées à des collectivités publiques** (canton, communes, etc) diminuent de 11,7% en raison notamment d'une baisse des frais de perception des centimes additionnels.

La diminution significative (- 9,4%) des **subventions accordées** provient:

- d'une part, de l'absence d'une allocation consentie en 2009 à la compagnie des sapeurs pompiers qui fêtait cette année son 125e anniversaire
- d'autre part, d'une baisse de la subvention communale à la Fondation pour la petite enfance, baisse compensée par une subvention versée par le Fonds intercommunal.

LE CONSEIL

Budgets

suite de la page 10

La faible augmentation des **recettes** ne résulte pas du centime additionnel qui reste fixé à 47. Notre Commune connaissant un fort accroissement de sa population ces dernières années, l'administration fiscale cantonale est dans l'incapacité de fournir des estimations fiables pour les recettes fiscales émanant des personnes physiques. Dès lors, notre administration communale a établi, avec prudence, ses propres calculs basés sur les recettes antérieures, sur l'augmentation de la population (+ 150 habitants en 2010) et sur certains correctifs relatifs à l'année 2007. Il en résulte une augmentation de Frs 265'000.– (+ 3%) pour 2010. Ces recettes supplémentaires, augmentées d'une participation (+ Frs 29'000.–) des compagnies d'assurance aux frais de notre compagnie des sapeurs pompiers, sont presque entièrement compensées par :

- une baisse de la contribution à recevoir

dans le cadre de la péréquation intercommunale (– Frs 65'360.–),

- une diminution des revenus provenant de la location à des communes voisines de quelques places dans notre crèche (– Frs 120'000.–),
- une baisse des recettes de l'état civil (– Frs 34'000.–)
- une baisse des subventions cantonales ou du Fonds d'Équipement Communal (FEC), aujourd'hui remplacé par le Fonds intercommunal.

Budget d'investissements 2010

Le budget d'investissements 2010 s'élève à Frs 2'625'000 quasiment entièrement couvert par l'autofinancement. Les principaux

investissements prévus sont les suivants :

- un vaste programme de réhabilitation de nos routes communales a commencé en 2009 et se poursuivra jusqu'en 2012. Une deuxième tranche de Frs 500'000.– est prévue pour 2010;
- une extension et une amélioration de l'éclairage public seront finalisées en 2010. Le coût prévu pour 2010 s'élève à Frs 150'000.–;
- la réhabilitation de l'école de Confignon, construite il y a plus de trente ans, nécessite un investissement de Frs 5'200'000.–. Ce chantier, étalé sur quatre ans car les travaux auront lieu pendant les grandes vacances, permettra d'améliorer l'isolation du bâtiment (vitres et toiture), de changer les installations électriques et de lutter contre les méfaits de la carbonatation. Une première tranche de Frs 750'000.– est prévue pour 2010;
- le bâtiment du tennis fera l'objet

d'une réfection dont le coût est estimé à Frs 300'000.–;

- l'aménagement de la place du village (chambre d'arbres) aura lieu en 2010 et en 2011. Une première tranche de Frs 250'000.– est prévue pour 2010;
- la route de Chancy étant ouverte en raison des travaux du TCOB, nous profitons de poser, en 2009 en 2010 et en 2011, de nouveaux collecteurs sur ce tronçon. Le coût de ces travaux est estimé à Frs 500'000.–;
- enfin, divers travaux relatifs à la décoration florale de notre Commune (Frs 125'000.–) et à l'étude du développement de la zone des Cherpines (Frs 50'000.–) complètent ce budget d'investissement.

René Lindenmeyer

Président de la Commission des finances et de gestion et du développement économique

reflets de vitrine

Les ostéopathes de notre commune

L'ostéopathie vise à rétablir l'harmonie, le bon équilibre et la bonne mobilité de l'ensemble des structures du corps.

Nous avons rencontré M. **Eric Masson**, qui a ouvert un cabinet d'ostéopathie au chemin de Vuillonex no 44.

Après des études de physiothérapeute, il exerce principalement dans les secteurs de l'orthopédie, traumatologie du sport et préparation physique. Rapidement il reprend les études et migre vers l'ostéopathie. Ses patients vont du nourrisson aux personnes

âgées, de la femme enceinte au sportif amateur et/ou de haut niveau.

La prise en charge du patient est globale, la recherche des causes potentielles aux problèmes systémique :

- Système articulaire périphérique : épicondylite, entorse de cheville, etc.
- Système vertébral : torticoli, lumbago, névralgie cervico-brachiale, etc.
- Système viscéral : trouble digestif fonctionnel (constipation), uro-génital (femme enceinte, pré et post partum), reflux gastrique, colique du nourrisson.
- Système crânien : migraine/céphalée, problèmes O.R.L à répétition (sinusite, otite, angine), plagiocéphalie chez le nourrisson.

Cette thérapie manuelle ne peut s'appliquer qu'aux lésions fonctionnelles réversibles, prenant à cœur la systématisation des phénomènes et la rigueur de son raisonnement.

Ce sont en général des traitements à court terme pris en charge par les assurances complémentaires, pour autant que le thérapeute soit reconnu et inscrit dans différent registre comme ASCA, RME, etc.

D'autre part, nous avons également rencontré M. **Klaus Brede**. Il habite notre village depuis 17 ans et y a installé son cabinet en 1999. Il travaille également aux Charmilles où il reçoit davantage de bébés pour lesquels il soigne essentiellement des otites, des rhumes chroniques. Ses patients de

Confignon le sollicitent particulièrement pour des problèmes de dos, d'épaules, de nuques ou de jambes. Ce sont souvent des adultes mais aussi des enfants.

Klaus Brede aimerait que les gens prennent le réflexe "ostéopathie" pour soigner leurs douleurs. Ils pourraient dans de nombreux cas éviter des médicaments souvent puissants (antidouleurs, anti-inflammatoires) qui ne sont pas toujours très bons pour l'organisme. En effet, l'ostéopathie consiste en des manipulations simples et sans risque qui permettent souvent de supprimer des douleurs profondes. Et il est vrai que l'on en entend de plus en plus souvent parler, et la plupart du temps par des personnes qui en sont très satisfaites.

CG et DS

Bric à BrAc

90 ans, ça se fête !

Au mois de janvier, M. Dreier s'est rendu chez **Madame Wagner** et lui a présenté ses meilleurs vœux de santé au nom du Conseil administratif.



au-delà des thuyas ...

A P E C

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CONFIGNON

Créée il y a plus de 30 ans pour –à l'époque– une seule école sur la commune, l'Association de Parents d'Elèves de Confignon (à but non lucratif) compte aujourd'hui plus de 152 membres pour les deux écoles de Confignon et Cressy.

Le Comité se compose de deux Groupes de Travail de parents bénévoles, soit 8 membres pour l'école de Cressy et 10 pour celle de Confignon. Nous nous réunissons le premier jeudi de chaque mois (sauf juillet-août) et notre Assemblée Générale a lieu en octobre, parfois suivie d'une conférence en lien avec l'école ou l'éducation.

Nos activités sont très diversifiées. Nous oeuvrons au niveau de la sécurité des enfants autour et sur le chemin de l'école. Nous nous voulons un relais entre les parents et le Conseil d'Etablissement ou l'école et nous sommes représentés aux assemblées du GAPP (Groupement des Associations de Parents du Primaire).

Nous organisons également de nombreuses activités et manifestations durant toute l'année scolaire, dans le but de tisser des liens entre les parents et les enfants des deux écoles de notre commune :

- en septembre: le Goûter des Petits, pour les 1ères et 2èmes enfantines, l'occasion pour nous de rencontrer les parents des plus jeunes et de proposer à ceux-ci un tour en poney et des activités ludiques;
- en 2008-2009: un atelier Théâtre a été donné aux enfants de l'école de Confignon, tous les mercredis matin; leur magnifique spectacle a été présenté 3 fois en mai, aux autres enfants de l'école, aux parents, ainsi qu'en représentation publique;
- en octobre: place au Tournoi de Foot, sur le stade de l'école de Confignon, avec une dizaine d'équipes des deux écoles, ainsi qu'une équipe de l'Ecole Arc-en-Ciel (enseignement spécialisé sur Confignon), tout cela selon la philosophie du "Respect ça change la vie";

gnon), tout cela selon la philosophie du "Respect ça change la vie";

- en novembre: tous les jours pendant une semaine, les enfants peuvent créer des Bougies en cire d'abeille qu'ils pourront offrir à Noël ou brûler l'année suivante;
- en décembre: la traditionnelle fête de l'Escalade a lieu depuis plusieurs années dans le préau de l'une ou l'autre des deux écoles, et en 2010, dans une partie de la salle communale de Confignon. Notre cortège aux flambeaux traverse les rues de Confignon ou de Cressy, au son des chants de l'Escalade et des instruments de musique créés par les enfants. Cette année, nous espérons trouver une petite fanfare pour accompagner notre cortège (d'ailleurs, si vous en avez une à nous proposer, merci de nous contacter au 079 510 50 00);
- en janvier/février: un Comité organise les Mercredis de Ski pour une cinquantaine d'enfants qui partent en car skier toute la journée aux Contamines ou à Combloux;
- en avril: une Semaine sans télé à Cressy, où diverses activités sont proposées aux élèves de 16h00 à 18h00 du lundi au vendredi, afin de leur donner une alternative à la télévision: activité sportive, promenade en nature, atelier culinaire et bricolages sont au programme;



- le 13 juin 2010: Course de Caisses à Savon, une septantaine d'automobilistes en herbe dévalent les pentes de Confignon dans de drôles de véhicules écologiques, encouragés par leurs parents et copains tout au long du parcours. Deux manches (une le matin et une l'après-midi) après

lesquelles chaque pilote reçoit une coupe dont il est en général très fier!

- en fin d'année scolaire, nous participons aux Promotions en proposant de nombreux jeux aux enfants quelques heures dans l'après-midi.

Activités moins régulières:

- juin 2009: participation à La Rue aux Enfants, à Cressy, avec plantation de graines dans des pots recyclés et récupération de jeux/jouets envoyés au Sénégal via une association.
- mai 2008: le Pouvoir de la Goutte d'eau, sur demande de la Commune, organisation de la buvette après le discours des autorités.
- tous les 4-5 ans, nous demandons au TCS de venir présenter ses Ateliers de Sécurité, un samedi matin d'avril dans le préau de l'école de Confignon (prochaine fois en 2012 –dernière fois en 2008).
- octobre 2006: Initiation à la maîtrise du vélo, avec l'association ASPIC.
- nous mettons en place des Enquêtes pour connaître votre avis sur différents thèmes: sécurité routière dans Confignon, nouveaux horaires scolaires, accueil du matin à Cressy, vos attentes face à l'APEC.

Tous les habitants de la commune de Confignon sont habituellement conviés à participer à nos plus importantes manifestations, soit l'Escalade, la Course de Caisses à savon et le Tournoi de foot; nous proposons alors une buvette où chacun peut venir se restaurer.

Enfin, sachez qu'en adhérant à l'APEC comme membre passif (Frs 30.– par famille par année), vous soutenez nos activités et ceux qui s'engagent dans le comité; vous assurez ainsi son avenir pour que vos enfants vivent encore mieux leur scolarité.

Mais si vous avez un peu de temps à nous consacrer, nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres au sein du comité, car nous avons toujours besoin de forces nouvelles et de parents motivés!

Nous profitons d'ailleurs de cet article pour remercier vivement tous les bénévoles qui nous donnent un coup de main lors de nos activités, les fidèles comme les occasionnels; sans vous, nous n'y arriverions pas!

Merci également aux autorités communales, aux enseignants et aux pompiers pour leur aide et leur disponibilité.

Si vous avez des questions à nous poser ou des idées à proposer, voici quelques adresses de contact:

e-mail: ape-confignon@gapp.ch
e-mail présidente: pahud-es@bluewin.ch
site internet: web.mac.com/family5/APEC_Confignon/Bienvenue.html (accessible depuis le site de la commune).



Inscriptions parascolaires pour la rentrée 2010

Cette année, les inscriptions parascolaires, en collaboration avec l'Association des restaurants scolaires de Confignon, se feront sur un seul jour dans un lieu unique, valable pour les deux écoles de la Commune (Cressy et Confignon).

Les inscriptions auront lieu:

**le samedi 29 mai 2010,
de 8h00 à 13h00,
à l'école de Cressy
Bâtiment du restaurant scolaire
(bâtiment central)
Rue Edouard-Vallet 16**

En venant inscrire votre (vos) enfant(s) ce jour-là, vous nous permettez de préparer la rentrée dans les meilleures conditions.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion.

Aline Comoli
Responsable de secteur



Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au ConfInfos (articles, informations, etc.) peuvent remettre leur texte à communication@confignon.ch d'ici au:

26 avril 2010

(parution mi-juin).



au-delà des thuyas ...

LE FEUILLU

Après un long hiver bien rigoureux, la Bête de mai va sortir de son hibernation et nous allons pouvoir la retrouver et l'admirer, car depuis le début du mois de février, le groupe du Feuillu de Confignon s'est remis au travail.

Tous les membres de l'association, sous la houlette de leur cheffe d'orchestre Madame Blanchet, travaillent d'arrache pied afin de mettre en place la manifestation de cette année. Chacun réfléchit à ce qui peut être modifié et amélioré pour rendre cette fête toujours plus belle et attractive. Le programme n'est pas encore défini mais déjà les tâches sont attribuées. La logistique a un rôle important dans la réussite d'une manifestation.

Une étroite collaboration avec les écoles de Confignon a lieu et elle est très importante. Il y a le ramassage du buis et la décoration de la Bête par les enfants, la préparation des merveilles pour le goûter par les mamans, la mise en place des tables et des bancs par les papas et la recherche d'animations qui seront proposées gratuitement aux enfants. Ensuite, il faut préparer l'itinéraire des

cortèges, le matin à Cressy et l'après-midi au cœur du village avec tout ce que cela implique.

Alors si vous souhaitez participer à la réalisation du Feuillu de Confignon, n'hésitez pas à rejoindre l'association en prenant contact avec Mme Party (022 757 36 69). Les bonnes âmes sont toujours les bienvenues.

Cette année le Feuillu aura lieu le dimanche **2 mai 2010**, mais un tous ménages avec toutes les informations nécessaires sera distribué dans les boîtes aux lettres, en temps voulu.

CG

FÊTE DU SAPIN A CRESSY (2009)

Cette année, le Père Noël s'est déplacé pour la Fête du Sapin le 6 décembre. Il a distribué bonbons et chocolats aux "petits monstres" de Cressy. Pendant que les petits l'admiraient craintivement, les plus grands et les adultes savouraient de bonnes pâtisseries, de succulentes manda-



rines ainsi que le traditionnel vin chaud-sirop chaud-thé de Noël. La musique a accompagné agréablement ce moment convivial, au contraire des photophores qui ont chômé cette année. Le vent et la pluie ont balayé l'entrée du préau couvert. Ces bourrasques ont empêché les flammes des bougies d'épandre leurs jolies flammes colorées.

Les gens ont bien bravé le temps maussade pour partager un instant de cette fin de journée avant de se lancer dans la course des préparatifs de Noël.

Le comité de l'AHC
(association des habitants de Cressy)

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
MARS 2010			
23	Inscriptions EVE	Fond. Petite enfance Confignon	Fond. Petite enfance Confignon

AVRIL 2010

5	Troc Cressy	Cressy	AHC
13	CinéKid "Le Petit Nicolas"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
15	CinéMonde "Le sel de la mer"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
27	CinéKid "La Véritable histoire du Chat Botté"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
29	CinéMonde "Teza"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre

MAI 2010

2	Feuillu	Commune	Association du Feuillu
5	Inscriptions CPM	Maison Briefer	CPM
8	Soirée Confid'Oizes	Salle communale	Association Confid'Oizes
29	Inscriptions GIAP	Bâtiment aula de l'école de Cressy	Giap
29	Génération urbaine	Salle communale	Commune

JUIN 2010

5	Petit-déjeuner	Salle communale	Magasins du Monde
6	Matinée de nettoyage	Cressy	AHC

JUILLET 2010

1 ^{er}	Promotions	Salle communale	A.I.C. et Commune
-----------------	------------	-----------------	-------------------

AOÛT 2010

1 ^{er}	Fête Nationale	Salle communale	A.I.C.
-----------------	----------------	-----------------	--------

LA FONDATION DE LA PETITE ENFANCE

vous convie aux inscriptions du temps partiel de l'Espace de vie enfantine (Garderie et Jardin d'enfants), sur place (32 ch. Sous-le-Clos) **le mardi 23 mars 2010**,

de 16h30 à 17h00 : inscription des enfants résidant à Confignon,

de 17h00 à 17h30 : inscription des enfants d'autres communes.

La priorité est donnée aux enfants domiciliés dans la commune.

Conditions d'admission

L'âge d'admission est de 18 mois révolus au 31.08.2010 jusqu'à 5 ans.

Possibilités de fréquentation de l'enfant

Les matinées sont ouvertes à tous les enfants (au minimum deux matinées).

Les après-midi sont réservés aux enfants dès 2 ans et demi révolus au 31.10.2010 (au minimum deux après-midi).

Tarif mensuel de l'EVE (demi-journées par semaine) :

	Résidents	Non résidents
Deux	Frs 110.-	Frs 130.-
Trois	Frs 165.-	Frs 195.-
Quatre	Frs 220.-	Frs 260.-
Cinq	Frs 275.-	Frs 325.-

N.B. La cinquième demi-journée n'est possible qu'en cas de disponibilité.

Rabais : 20% pour le deuxième enfant.

Le tarif mensuel comprend la participation aux collations.

Ingrid Andersson Brunner
Directrice

au-delà des thuyas ...

LE COTEAU - CLUB DES AÎNÉS DE BERNEX-CONFIGNON

Les turbulences de 2009 s'étant dissipées, mon moral est en ce moment au beau fixe!!! Je viens vous conter les derniers papotages de votre club chéri ... Nous sommes actuellement en l'an de grâce 2010 et le club des aînés le "Coteau" compte 131 membres, ouf... fini 2009...



Je reviendrai cependant sur la féerie des Mille et une Nuits qui fut un véritable enchantement pour nous tous, nous faisant passer d'une année 2009 morose à l'espoir d'une année 2010 remplie de joie, de santé et surtout de tolérance. Merci à tous les organisateurs de cette thérapie choisie pour les Bernésiens, les Confignonnais et autres visiteurs.

Après les vœux de la nouvelle année fêtée le 16 décembre au goûter de Noël, nous avons enchaîné avec le traditionnel loto. Or, qui dit loto en janvier pense "couronne des rois" cachant dans sa panse rebondie les souverains d'un jour!!! Très réussi, mais assistance clairsemée, la neige ayant joué les trouble-fêtes.

Repas: Le 27 janvier, le repas du mois s'est déroulé dans une ambiance animée et très amicale. Merci à ceux qui étaient présents ce mercredi et à bientôt à la raclette.

La saison "gastronomique" prenant fin au mois de mai, nous vous avons concocté six excursions qui, nous l'espérons, auront votre adhésion. Notre choix étant quelquefois difficile, nous nous devons de penser à certains de nos membres qui, pour des raisons de santé, ne peuvent pas y participer. Nous planchons sur le sujet.

Que pourrais-je vous dire de plus?

- Que nous vous attendons très nombreux le mercredi 24 mars à l'Assemblée Générale du Coteau qui aura lieu cette année à la salle communale de Confignon.
- Que notre Comité composé de 11 personnes actuellement, dont les âges fluctuent entre 65 et 83 ans, serait heureux d'avoir votre soutien et collaboration pour nous aider et apporter des idées nouvelles quant aux activités. Nous ferons un appel dans ce sens à notre Assemblée Générale.
- Que vous n'oubliez pas que notre club est ouvert à Luchepelet tous les mardis de 14h à 17h. Nous vous attendons pour échanger nos idées et nos projets autour d'une tasse de thé. Vous serez toujours les bienvenu(e)s.

Amicalement et à bientôt

Thérèse Asper

CONFIGNON EN FÊTE



A l'initiative de la paroisse catholique, une fête exceptionnelle se déroulera à Confignon du samedi 28 août 2010 dès 14 heures au dimanche 29 août à 15 heures. Les organisateurs vous proposeront deux jours d'animations historiques et culturelles au cœur du village, un événement particulier qui aura pour thème l'époque médiévale.

Faire revivre ou découvrir le passé aux habitants de la commune, en réunissant toute la région dans un esprit festif et convivial, est un magnifique défi pour le comité d'organisation. Avec le concours de plusieurs associations communales, de nombreuses animations, des visites, des spectacles seront proposés aux petits comme aux grands en rapport avec le thème. "La course au trésor", la "harpe celtique" ou bien encore "les Aigles du Léman" seront quelques unes des réjouissances de cette grande fête. Un banquet médiéval, avec

au menu du sanglier à la broche, sera au programme du samedi soir. Le dimanche, une cérémonie œcuménique sera célébrée, suivie d'un brunch sur la place du village. Un concert d'orgue clôturera les festivités.

Tout le programme est à découvrir dans le prochain numéro.

Le comité d'organisation

VIDE-GRENIER 2010

Le vide-grenier de Cressy se prépare déjà! Vous pouvez commencer à ouvrir vos vieilles malles afin de découvrir ce qui pourrait être vendu: de vieux objets datant de l'époque des arrière-grands-parents, des habits trop petits ou trop grands, des livres lus et relus maintes fois, des jeux joués lors de longs et froids hivers, des bijoux qui ne trouvent plus de valeur à vos yeux ou encore des objets qui n'ont plus d'utilité pour vous et qui pourraient se découvrir une deuxième vie pour d'autres.

Toutes les personnes désirant participer à cette journée en tant que vendeurs pourront avoir une table contre Frs 20.-, avec remise de Frs 5.- lors du rangement de la table. Les habitants de Cressy payeront Frs 5.- de moins. Vous pouvez réserver sur contact@cressy.ch ou au 022 757 31 72 (en dehors des vacances scolaires).

Pour les autres personnes, venez flâner et peut-être que vous trouverez ce que vous désirez depuis si longtemps ou que vous dénicheriez des objets à petits prix.

Vous pourrez aussi vous sustenter avec de la petite alimentation telle que pizzas, ramequins, sandwiches, hot-dogs, pâtisseries ainsi que boissons.

Ce vide-grenier aura lieu le dimanche 25 avril de 10h à 16h dans le préau de l'école de Cressy.

Le comité de l'AHC
(association des habitants de Cressy)
www.cressy.ch



MÉDAILLÉS

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE MONOCYCLE!

L'énorme travail de nos jeunes artistes a été récompensé en Nouvelle Zélande: Thomas Tiercy a reçu la médaille d'or et Basile Audergon la médaille d'argent, tous les deux dans la catégorie "Freestyle solo". Nous remercions ici la commune de Confignon pour son "coup de cœur", ainsi que celle de Meyrin qui leur a décerné le Mérite Meyrinois.

C'est pour notre troupe une joyeuse manière d'entrer dans l'année du Cirque, puisque Genève est en 2010 la Capitale internationale du Cirque. Tous nos artistes sont heureux de participer à cette grande aventure. A cette occasion, retrouvez-les tous sous notre chapiteau, du 13 au 22 juin, pour trois petits spectacles différents, suivis d'une surprise "Monde du Cirque".



**MONDE DU CIRQUE
GENÈVE 2010**

Plus d'informations:
www.unefoisuncirque.ch



Bric à BrAc**Un arbre de Noël animé**

C'est le 17 décembre qu'a eu lieu, dans la grande salle communale de Confignon la fête de Noël de la Commune avec la participation active des enfants des petites classes des écoles.

La danse était au programme cette année et nous avons pu admirer, devant une salle bondée de parents et de grands-parents, une débauche de couleurs et de créativité.

Les différentes maîtresses d'école et de rythmique nous avaient préparé un spectacle en plusieurs tableaux où chaque enfant était costumé, des rondes ont été suivies de chorégraphies, souvent sur le thème des animaux.

On a ainsi pu découvrir des poissons se transformant en lézard dans le courant des siècles, et se demander au passage, avec un peu d'humour, si l'on fêtait en ce jour l'anniversaire de Darwin ou celui de Jésus-Christ!

Une mention toute particulière pour la danse des petits chaussons rouges qui

était aussi gracieuse qu'émouvante.

Une seconde partie de chants a été interprétée avec entrain par le grand chœur des enfants puis est venu le temps d'appeler, à grands renforts de cris et même de hurlements, celui qui doit être bien dur d'oreille: le Père Noël. Il a alors distribué compliments et mandarines aux enfants bien méritants d'avoir attendu si longtemps dans cette atmosphère survoltée.

Ils ont pu ensuite être rendus aux parents, libre à ceux-ci de gérer au mieux la joie, les questions ou l'excitation produites par cette rencontre.

Bravo donc à chacun pour cette belle fête, avec un coup de chapeau aux enseignantes pour tout leur travail et en particulier pour les répétitions et l'organisation que cela représente, ainsi qu'un merci aux bénévoles qui ont œuvré à cette réussite et ont proposé aux gourmets de délicieuses raclettes... de Noël!

JCK**Apéritif communal pour la nouvelle année**

Le 15 janvier dernier fut l'occasion de découvertes et de rencontres pour les anciens et nouveaux Confignonnois à l'occasion de l'apéritif annuel.



Notre Maire **Monsieur Dreier** fit un bilan circonstancié des événements, des

travaux entrepris en 2009 et de la vie politique de Confignon en général. A noter que notre commune a pris un virage permettant d'enregistrer une diminution de la dette publique. Celle-ci s'élève toutefois encore à environ Frs 5'500.- par personne. Il faudra poursuivre l'effort en 2010, malgré une estimation d'entrées fiscales revue à la baisse.

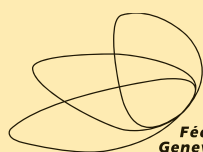
Ce début de soirée fut l'occasion pour nos Communiers de découvrir les sociétés présentes sur leur stand et animant avec enthousiasme notre beau village. L'association Mémoire de Confignon permet à chacun de consulter des documents historiques retraçant l'histoire de Confignon. Dans le cadre de la sauvegarde de nos paysages et de la réhabilitation de l'Aire, le stand de l'association pour la Protection de l'Aire et de ces affluents (APAA), connut un beau succès.

Lors de la remise du Coup de Chapeau, **Madame Jeanne Blanchet** eut l'oc-

casion de nous montrer qu'avec volonté, pugnacité et courage, il était possible de renverser le cours de l'histoire et de libérer l'Aire de son carcan de béton pour lui redonner liberté et vie. A noter que le travail effectué par l'APAA a été un travail mené au niveau transfrontalier, puisque l'Aire prend sa source chez nos amis français.

Le Coup de Cœur de cette année a été attribué à **Monsieur Bruno Boscardin**, habitant de Confignon, qui, par le biais de sa fondation, soutient financièrement les jeunes cyclistes jusqu'à 18 ans. Ses actions passent par l'intermédiaire des clubs, des manifestations ou par le soutien des jeunes espoirs. Il veut donner une image positive de ce sport et sensibiliser aux dangers des dérives potentielles. L'an dernier, le Défi Boscardin a vécu sa première édition. Cette course cycliste populaire a permis aux écoliers, aux cadets et aux seniors et enfin à des gloires actuelles ou anciennes de la petite reine de se mesurer dans une ambiance festive et joyeuse.

Le verre de l'amitié fut l'occasion pour les "jeunes" et moins jeunes d'échanger de bons mots avant que chacun ne reprenne le chemin de son domicile.

RJ

Fédération des Écoles
Genevoises de Musique

Conservatoire de Musique de Genève
Conservatoire Populaire de Musique
Institut Jaques-Dalcroze

Inscriptions 2010-2011

Le Conservatoire populaire musique, danse, théâtre, vous invite à inscrire vos enfants le **mercredi 5 mai 2010** - de 9h00 à 12h00, à la Maison Briefer-Paroisse, salle Saint-Charles, Chemin de Pontverre 2.

Autres informations dans le dépliant remis à tous les élèves des écoles enfantines et primaires du 19 au 23 avril 2010.

Consultez également les sites Internet des écoles de la Fédération :
www.fegm.ch • www.cmusge.ch • www.dalcroze.ch • www.cpm-ge.ch

SERVICES OFFICIELS

Mairie

Chemin de Moulaz 2, 1232 Confignon
www.confignon.ch • e-mail: info@confignon.ch

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00

Mercredi : 17h00 à 18h30

Juillet et août : de 8h00 à 12h00, l'après-midi sur rendez-vous uniquement

Secrétariat : 022 850 93 93
Fax : 022 850 93 92

Etat civil : Arrondissement
de l'état civil de Bernex 022 850 92 30

Conseillers administratifs

Dinh Manh UONG, Maire (dès le 1.6.10) DC
Alain DREIER, Maire (jusqu'au 31.5.10) L
Françoise JOLIAT VG

Conseillers municipaux

AYENDE	Alpha	VG
BAIER	Eric	VG
BLONDIN	Daniel	DC
BUJARD	Vincent	R
DEMAUREX	Sophie	VG
DUNANT	Samuel	L
GABUS	Elisabeth	VG
GRAF	Catherine	L
HEIM	Gian	L
JACCARD	Roger	R
JAY	Sylvie	L
KORMANN	Jean-Claude	VG
LINDENMEYER	René	L
MARINI	Bruno	DC
MARINI	Lillia	DC
MAZZOLA	Maurice	VG
ÖZDEN	Melik	VG
REICHENBACH	Pascale	L
SOULIER	Denis	DC

Opérations électorales 2009

Local de vote - salle Pontverre 022 850 93 30
le dimanche de 10h00 à 12h00

Président : JACCARD Roger
1^{er} suppléant : HADDAD Bassem
Vice-président : SAUVIN Thierry
1^{er} suppléant : ISAAC Jean-Jacques

Président(e)s de partis ou groupes politiques

PDC
Maurice BATTIAZ 022 757 07 60
ARC (radicaux)
Vincent BUJARD 022 757 15 68
ALC (libéraux)
Alain GRANDJEAN 022 757 34 29
VOIX DE GAUCHE
Eric BAIER 022 757 34 33
PARTI SOCIALISTE
Thierry SAUVIN 022 757 21 12
UDC
Christophe EGGS 079 328 22 29

Protection civile

Bureau 022 793 00 93
Chef local : Olivier Martina 079 202 20 39

Service du feu

SIS - Urgence 118
Cdt. Cap. Didier Toffel 079 247 23 53
Plt. Olivier Ischer 079 312 00 58

Gendarmerie

Gendarmerie de Lancy-Onex 022 427 95 70
En cas de non-réponse 022 427 81 11

Sécurité municipale

De 7h00 à 17h00 022 850 92 04

SERVICES OFFICIELS

Concessionnaire voirie

Entreprise Chevalley et fils, Lully 022 777 17 74
et 079 626 8747

Poste de Confignon

chemin de Pontverre 16 058 454 00 61
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi,
de 8h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00
samedi, de 9h00 à 11h00

Ramoneur

Oberson Michel 022 910 23 83

MARCHES

Marchés sur l'esplanade devant la salle communale.
Le **mardi matin** et le **vendredi matin** :
Produits laitiers • Fruits et légumes • Fleurs

ECOLES PUBLIQUES

Etablissement Confignon-Cressy

Direction 022 757 46 28
Ecole de Confignon 022 757 46 27
Responsable bâtiment :
M. René Gabbianelli 022 757 46 22
Ecole de Cressy 022 757 75 00
Responsable bâtiment :
M. Patrick Hochstrasser 022 757 75 01
Cycle d'orientation de Vuillonnex 022 388 70 00

CULTURE

Bibliobus : Bibliothèque municipale - bimensuel
(pour les dates merci de vous reporter au site
www.confignon.ch ou aux tous-ménages)

Ecole de Cressy, lundi de 10h00 à 12h00
Place de l'Eglise, lundi de 14h00 à 17h00

Conservatoire populaire de musique responsable local de Confignon :

M. Lennart Riise 022 793 72 80

Culture & Rencontre 022 793 16 53

Lud'Onex

Ecole d'Onex-Parc (entrée A) 022 792 40 90

SPORTS ET SOCIETES SPORTIVES

Amicale de badminton de Confignon et des environs

M. Gabriel Schmid 022 320 18 01 - 079 280 03 34

Bernex Basket info@bernexbasket.ch

Président : M. François Jaunin bernexbasket.ch

Centre intercommunal de détente, de loisirs et de sports des Evaux

Ouvert de 08h00 à 22h00 022 879 85 85

Cressy Sports et Loisirs

Président : M. Antony Montes 022 757 71 62

Fédération suisse de gymnastique Bernex-Confignon

M. Thierry Paoletti 022 819 21 18

Gymnastique des Seniors de Genève (GSG)

022 345 05 77
admin@gymnseniorgs.ch www.gymnseniorgs.ch

Les Lamantins Lamentables

Président : M. Pierre Guignard 022 756 31 97

Marche populaire de Confignon

Président : M. Georges Besnard 022 792 01 30

Mercredis de ski

Mme Margaret Robert-Tissot 022 757 59 20

Signal FC Bernex-Confignon

Président : M. Enrique Ortiz 022 819 86 01

Juniors : M. Pierre Jordi 079 435 22 93

Actifs : M. Humberto Lopes 079 370 03 18

Féminines : M. Michael Silverman 079 653 19 94

Société de pétanque

M. Alain Borloz 079 332 02 32

Tennis-Club de Confignon

Président : M. Jean Borella 022 757 61 06
j.borella@tcconfignon.ch

Resp. Juniors/Compétition :
M. André Frei a.frei@tcconfignon.ch
Enseignement : M. Lionel Lacrosse 078 809 30 32
Y.A.K
M. Yan Grandjean 076 462 48 07

SANTE ET EQUIPEMENTS SOCIAUX

Médecins : Mme Béatrice Bertholet-Masset
3, ch. des Hutins 022 757 24 66
M. Jean-Marie Schell
203, rte de Chancy 022 757 46 47

M. Jean-Luc Baer
Mme Sylvia Baer-Cornu
12, ch. Sous-le-Clos 022 757 50 16
M. Jean-André Brun
M. Jacques Falcicola
42, ch. de Vuillonnex 022 727 04 27
Mme Line Restellini-Vuarambon
Psychiatre-psychothérapeute
21b, ch. des Failles 022 777 10 82

Sage-femme à domicile :

Mme Sophie Demaurex
rue Edouard-Vallet 17 076 319 28 08
Mme Sarah Aghedo-Phildius
ch. Sur-Beauvent 2b 022 756 03 80

Etiopathe : M. Klaus Brede
44, ch. des Hutins 079 301 36 26

Physiothérapeutes :

Sant'Eckert
Mmes Rard, Karcher Faval et Finazzi
11, ch. Louis-Eckert 022 777 07 07

Naturopathes :

Sant'Eckert
11, ch. Louis-Eckert 022 777 07 07

Centre Pilates et thérapies :

44, ch. de Vuillonnex 022 757 72 00

Les Bains de Cressy :

Route de Loëx 99 022 727 15 15
Unité d'orthopédie
et traumatologie du sport
Sport multithérapies 022 727 10 30
Centre médical GMO 022 727 04 70

Massages :

Brigitte Creteigny 076 398 74 91
4, ch. de la Charroyette
www.bcmassages.ch

Centre d'action sociale et de santé (CASS)

313, rue de Bernex 022 420 40 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 17h30

Cérébral Association en faveur des personnes infirmes motrices cérébrales

16, ch. Sur-le-Beau-1213 Onex 022 757 49 66
info.ge@association-cerebral.ch

Résidence Beauregard (EMS)

Chemin de Cressy 67 022 757 67 44

Foyer de jour Butini pour personnes âgées

20, place Duchêne, 1213 Onex 022 792 79 58

Fondation de la Petite Enfance

du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30 022 850 93 61

Garderie

Halte-garderie (sans inscription)
2 places chaque matin

Garderie (sur inscription)
du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 022 850 93 51

Jardin d'enfants

lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30 022 850 93 54

Association du Restaurant scolaire de Confignon (école de Confignon et école de Cressy)

32, ch. Sous-le-Clos - 1232 Confignon
Responsable : Mme Caroline Taboada-Martin
022 777 04 14 et 079 454 96 94

Groupe Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)

022 309 08 20

Mme Aline Comoli 079 477 18 61

Section des samaritains d'Onex

Case postale 74, 1213 Onex 022 792 42 92
onex@samaritains.net

PAROISSES

Paroisse catholique

Secrétariat 022 757 10 35
Charles Christophi, curé 022 757 06 84
Claude Nicod, curé 022 756 15 29

Paroisse protestante

Secrétariat : Mme Isabelle Schweitzer 022 757 10 71
Ma et Ve après-midi, jeudi toute la journée
Pasteurs : Mme Nadine Manson 022 757 29 82
M. Roland Benz 079 469 80 77
Culte : dimanche 10h, ch. Sur-Beauvent 20, Bernex
bernex-confignon@protestant.ch

La Communauté des chrétiens

M. Wild, pasteur 022 777 17 63

SOCIETES LOCALES

Accroch'Contes

Mme Yvette Tornare 022 757 12 72

Association Artisan'Art

Présidente : Mme Chantal Gerber 022 757 46 16

Association de l'Ecole Rudolf Steiner

M. Denis Sechaud 022 727 04 44

Association le Feuillu de Confignon

Mme Jeanne Blanchet 076 340 55 94

Association des Habitants de Cressy (AHC)

Co-président(e)s :
Mme Cristina Grieder 022 777 03 44
M. Fernando Da Silva 022 777 02 89
contact@cressy.ch

Association des Intérêts de Confignon (AIC)

M. Jean-Pierre Rosset 022 757 29 45
www.assintconf.ch

Association Jeunesse C&C

M. Frédéric Gabus

Association de modèles réduits

Président : M. Christian Frey 022 850 93 60

Association du Marché de Noël

Prés. : Mme Pascale Reichenbach 022 757 55 81

Association des parents des élèves de Confignon (APEC)

pahud-es@bluewin.ch
Mme Sandrine Pahud 079 510 50 00

Association des parents des institutions de la petite enfance "Pêle-Mêle"

Association pour la sauvegarde de l'Aire
et de ses affluents (AAPA)

Mme Jeanne Blanchet 076 340 55 94

Association pour la sauvegarde de Confignon

Mme Jeanne Blanchet 076 340 55 94

Atelier de poterie de Confignon (AAPAEC)

info@atelier-poterie.ch

Choeur de Pontverre

Président : M. Alexis Zwerner 022 757 28 76

Club des Aînés - Le Coteau

Mme Catherine Hofmann 022 757 34 18

Coopérative INTI

famillehomere@bluewin.ch

Mme Anna Homère 022 793 32 35

Dames du mercredi

Resp. : Mme Josiane Robert-Nicoud 022 757 19 16

Harpes en cœur

M. Roland Emery rs.emery@bluewin.ch

ImagEvasion

M. Philippe Schwarzmann 022 850 03 29

L'Amicale

M. Michel Marti 022 792 45 80

Les Confid'oizes

Mme Catherine Graf 022 757 26 93

Magasins du Monde

Mme Jacqueline Jaccard 022 771 19 92

Mémoire de Confignon

022 757 40 43

M. Frédéric Guerne 077 401 23 31

Groupe Scout Benoît-de-Pontverre

Resp. : Mlle Alessia Baracchini 079 405 57 34

Théâtralair

Mme Lucienne Babel 022 850 02 12

Une fois un cirque

Resp. : Mme Renée Pahud 022 757 30 87
de jeudi à dimanche 0033 450 60 40 89